



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

## Journal des débats

### Commissions parlementaires

---

---

#### Commission permanente de l'économie et du travail

Étude des crédits de la ministre déléguée  
à l'Industrie et au Commerce (1)

Le mardi 16 avril 1996 — N° 3

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

---

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

115 \$	débats de la Chambre — 10 \$ Index
325 \$	débats des commissions parlementaires
105 \$	commission de l'aménagement et des équipements
75 \$	commission du budget et de l'administration
70 \$	commission des institutions
65 \$	commission des affaires sociales
60 \$	commission de l'économie et du travail
40 \$	commission de l'éducation
35 \$	commission de la culture
20 \$	commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation
5 \$	commission de l'Assemblée nationale

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195  
Québec, Qc  
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754  
Télécopieur: (418) 528-0381

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes  
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

# Commission permanente de l'économie et du travail

Le mardi 16 avril 1996

## Table des matières

Secteur tourisme	1
Remarques préliminaires	
Mme Rita Dionne-Marsolais	1
M. Norman MacMillan	3
Mme Cécile Vermette	4
Discussion générale	
Création d'une agence de tourisme	5
Comités de produits	8
Promotion touristique	9
Réduction du déficit touristique québécois	10
Frais de déplacement	11
Bureau du tourisme à Paris	12
Aide financière accordée à Air Canada	13
Bureau du tourisme à Paris (suite)	14
Véhicules fournis par le ministère	16
Développement du marché français	17
Manque de capital de risque pour l'industrie touristique	18
Dépenses dans le domaine de l'agrotourisme	19
Budget discrétionnaire	20
Adoption des crédits	21

## Autres intervenants

M. Robert Kieffer, président

M. Roger Paquin

M. Benoît Laprise

M. Michel Morin

- \* Mme Diane Lapointe, Société du Centre des congrès de Québec
- \* M. Miville Vachon, idem
- \* Mme Lucille Daoust, ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- \* Témoins interrogés par les membres de la commission

**Note de l'éditeur:** La commission a aussi siégé en matinée pour l'étude des crédits du ministère des Ressources naturelles, secteurs terres et mines. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.



Le mardi 16 avril 1996

**Étude des crédits de la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce***(Vingt heures neuf minutes)*

**Le Président (M. Kieffer):** À l'ordre, mesdames, messieurs! Nous avons le quorum, nous allons immédiatement commencer si nous voulons terminer à une heure raisonnable. Alors, je déclare la séance ouverte.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

**La Secrétaire:** Oui, M. le Président. M. Morin (Nicolet-Yamaska) remplace M. Baril (Arthabaska); M. Paquin (Saint-Jean) remplace M. Beaulne (Marguerite-D'Youville); et M. MacMillan (Papineau) remplace M. Brodeur (Shefford).

**Secteur tourisme**

**Le Président (M. Kieffer):** Alors, Mmes et MM. les députés, Mme la ministre, la commission de l'économie et du travail est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du secteur tourisme, relevant de la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, pour l'année financière 1996-1997.

● (20 h 10) ●

Avant de procéder aux remarques préliminaires, de part et d'autre, je voudrais vous rappeler un minimum de règles qui vont faciliter nos discussions. Toujours se rappeler que vous vous adressez à la présidence si vous avez des questions ou des commentaires à formuler. L'objectif de cette commission parlementaire, c'est de permettre au Parlement, donc au pouvoir législatif, d'interroger le pouvoir exécutif sur ses crédits. Nous avons deux heures pour ce faire. Le pouvoir exécutif, en la personne de la ministre, a droit à 20 minutes, qu'elle n'est pas obligée de prendre, pour ses remarques préliminaires. Ensuite de ça, chaque groupe parlementaire aura droit, lui aussi, à 20 minutes pour des remarques préliminaires. À la suite de quoi, nous procéderons à l'étude des crédits, et ma ligne de conduite sera à peu près la suivante, c'est-à-dire d'accorder un temps équivalent à chaque groupe parlementaire pour poser des questions à la ministre, à moins qu'il n'y ait des suggestions autres que celle-là quant à la répartition du temps. S'il n'y en a pas, j'inviterais donc Mme la ministre à débiter par ses remarques préliminaires. Mme la ministre.

**Remarques préliminaires****Mme Rita Dionne-Marsolais**

**Mme Dionne-Marsolais:** Merci, M. le Président. Alors, c'est avec beaucoup de plaisir que je

vais, si vous me permettez, vous parler un petit peu du tourisme au Québec, d'abord, vous parler un peu de ce qui s'est fait en 1995 et de ce qui s'en vient en 1996. Et j'aimerais, d'abord, vous présenter les collaborateurs qui m'accompagnent: à ma gauche, Mme Lucille Daoust, sous-ministre associée au tourisme, et mon équipe du cabinet, M. Richard Décarie, à ma droite, et M. Luc Jolicoeur ainsi que les collaborateurs du ministère.

**M. MacMillan:** Est-ce qu'on pourrait les connaître? Je m'excuse, mais c'est la première fois. On voudrait les connaître.

**Mme Dionne-Marsolais:** Oui. Alors, je peux peut-être commencer par M. Vachon, qui est du Centre des congrès de Québec, et madame... Malheureusement, je ne me souviens pas de votre nom.

**Mme Lapointe (Diane):** Mme Diane Lapointe.

**Mme Dionne-Marsolais:** Mme Lapointe, également du Centre des congrès de Québec; Michel Couturier, qui est du ministère, enfin de Tourisme Québec; M. François Goulet; M. Georges Beauchemin; M. François Belzile, le secrétaire du ministère; M. Madore, Robert; Mme Gilberte Tremblay et Mme Martine Gareau.

**M. MacMillan:** Merci.

**Mme Dionne-Marsolais:** Alors, donc, toute cette équipe extraordinaire a permis de terminer 1995, sur le plan touristique, de façon fort remarquable. D'ailleurs, ça me fait grand plaisir de dire que les recettes pour 1995 ont atteint 5 000 000 000 \$. C'est une première au Québec. C'est une augmentation importante par rapport à l'année 1994 qui, elle, avait atteint 4 800 000 000 \$. Évidemment, il y a eu beaucoup de phénomènes nouveaux qui ont marqué 1995. Évidemment, j'en parlais tout à l'heure, passer le cap des 5 000 000 000 \$, ça n'a pas l'air beaucoup, mais c'est énorme, je pense, si on regarde le revenu que cela représente autant au niveau de nouvelles recettes en provenance de touristes internationaux que le fait d'avoir conservé les Québécois au Québec et, donc, que ces Québécois aient dépensé leurs dépenses de vacances au Québec au cours de l'année 1995.

Au niveau du tourisme international, encore une fois une première cette année, enfin à la fin de l'année 1995: pour la première fois, les recettes en provenance des touristes des pays autres que les États-Unis ont dépassé les recettes du tourisme américain. En fait, on parle de 840 000 000 \$ pour les recettes des touristes en provenance des pays autres que les États-Unis et de

809 000 000 \$ pour les recettes en provenance des touristes américains. Par contre, la bonne nouvelle pour le nombre total de touristes en provenance des États-Unis: après un recul au début des années quatre-vingt-dix, 1995 a été la meilleure année en termes de recettes et de visites d'Américains au Québec. La conséquence, donc, c'est que — et ça, c'est une donnée importante — sur l'ensemble de l'économie, le déficit touristique du Québec a connu une baisse importante de 29 %. Or, c'est vraiment, je pense, une performance enviable.

Bien sûr, je vais parler des raisons de ça. Il y a un certain nombre de raisons. C'est le résultat, bien sûr, d'actions, d'une part, structurelles qui ont été réalisées par Tourisme Québec, mais pas tout seul, parce que le secteur touristique, c'est un secteur où, même avec la meilleure volonté du monde, si l'industrie touristique et ses intervenants ne participent pas avec le gouvernement au niveau de la promotion, au niveau du développement du marché, de la publicité, les résultats ne peuvent pas être aussi bons. Donc, on a eu une participation et on a établi des relations extrêmement dynamiques avec les intervenants de l'industrie touristique.

À titre d'exemple, en matière de promotion, nous avons réussi, en 1995, à développer des forfaits intégrés qui pouvaient présenter donc un circuit, transport, hébergement, restauration, ce qui permettait à des touristes, surtout étrangers, bien sûr, de choisir un forfait intéressant dans une région et ce qui permettait aussi à l'ensemble des intervenants de la région d'être plus performant, plus efficace et donc d'avoir de meilleurs revenus. C'est vrai autant dans les grandes villes que sont la ville de Québec et la ville de Montréal que dans les régions un peu plus éloignées.

Ces actions, bien sûr, ont été possibles, mais elles ont été augmentées par la conjoncture d'un taux de change très favorable. Et je pense que, par rapport aux pays qui avaient des monnaies beaucoup plus fortes — on pense, bien sûr, au marché européen et on pense aux marchés américain et japonais — eh bien, cela a permis — le malheur des uns fait le bonheur des autres — aux Québécois d'accueillir plus de touristes étrangers, ce qui fait qu'au total le tourisme international a atteint 1 600 000 000 \$, comme je le disais tout à l'heure, pour la première fois une valeur plus élevée pour les touristes en provenance des pays autres que les États-Unis.

Évidemment, la conjoncture du taux de change a certainement eu une influence aussi sur les Québécois qui ont diminué, nous pensons, les voyages à l'extérieur, principalement aux États-Unis. C'est une réalité et, dans ce contexte-là, ils ont eu l'occasion de découvrir des belles régions du Québec, qu'ils connaissaient peut-être un peu moins bien.

Les résultats qui ont été obtenus par l'industrie sont aussi attribuables à des efforts et à des stratégies de marketing plus efficaces qui ont été mises en place par Tourisme Québec — je le répète — avec la coopération de l'industrie et qui, en 1995, nous ont permis d'arriver à certaines constatations. D'abord, la stratégie

promotionnelle sur le marché américain est de plus en plus performante et l'augmentation, le niveau des recettes en provenance des États-Unis en témoigne. La croissance du nombre de demandes de renseignements engendrée par les campagnes publicitaires faites aux États-Unis témoigne aussi de cette réussite-là. Et, dernier facteur de mesure, le coût des placements publicitaires par demande de renseignements a connu une tendance à la baisse en 1995.

Le partenariat avec l'industrie touristique a été aussi en progression pas seulement sur le marché américain et sur le marché québécois, mais aussi sur le marché français. Le marché français est devenu le deuxième marché de tourisme pour le Québec et, à cet égard-là, toutes nos stratégies, maintenant, doivent en tenir compte. Nous avons développé des publications et des outils promotionnels de très haute qualité et qui répondent visiblement aux besoins de notre clientèle, qu'elle soit québécoise ou étrangère.

Cette année aussi — en 1995, pardon — le nombre de journalistes qui ont été accueillis au Québec a augmenté, ce qui fait en sorte que le nombre de reportages sur le Québec dans la presse touristique des marchés visés a été aussi à la hausse. L'équipe des démarcheurs sur les marchés prioritaires est très dynamique et elle a réalisé de 300 à 400 activités de démarchage en 1995. Toutefois, l'étendue et la forme du réseau de démarchage vont évidemment être revues dans les prochaines semaines, dans les prochains mois, à la lumière des décisions financières que l'ensemble du gouvernement a prises récemment.

Enfin, un mot aussi sur, pour ce qui est du marché international, la coopération que nous avons établie en partenariat avec le gouvernement fédéral, la Commission canadienne de tourisme et l'entente sur le développement touristique qui nous a permis de canaliser les fonds fédéraux vers la réalisation des priorités d'intervention du Québec, notamment au niveau du développement de certains marchés internationaux.

● (20 h 20) ●

Pour 1996, notre objectif, bien sûr, c'est de poursuivre la consolidation de la croissance de nos recettes touristiques en intervenant sur les conditions structurelles qui sont aptes à assurer le développement futur de l'industrie. Nous avons un certain nombre d'axes stratégiques que nous privilégions: d'abord, promouvoir la qualité de la destination du Québec. C'est une destination de calibre international; il faut la maintenir au niveau de la qualité internationale. Ensuite, accroître les investissements touristiques. À cet égard-là, il nous faut solliciter un peu plus de promotion d'investissements étrangers aussi.

Enfin, une autre dimension de notre axe stratégique, c'est de développer des alliances avec des partenaires non traditionnels. Et, quand on parle de partenaires non traditionnels, on parle surtout de partenaires qui ne sont pas traditionnellement dans l'industrie, que ce soit des hôteliers ou des restaurateurs, ou des transporteurs, mais aussi des entreprises qui bénéficient des activités

touristiques, que ce soit des institutions financières, que ce soit des transporteurs étrangers. Et nous allons à cet effet-là rechercher deux types d'alliances: les alliances de nature commerciale et le parrainage de partenaires qui sont susceptibles de renforcer la crédibilité et encore la qualité de notre destination.

Sur le plan de la qualité, nous voulons, d'abord, positionner le Québec comme une destination quatre saisons, moderne et dynamique. Nous voulons aussi développer des attraits et des manifestations de calibre international, et c'est dans cet esprit-là que nous allons appuyer les meilleures manifestations touristiques. Nous allons accentuer la formation à l'accueil pour toutes les entreprises dont le personnel entre en contact avec les touristes, parce que les touristes se souviennent d'une destination et la valorisent quand ils ont eu une expérience humaine intéressante à un endroit donné. Et, enfin, nous allons nous assurer que les services aux clientèles, que ce soit l'information, la réservation, l'hébergement, le transport, la restauration, rencontrent les standards internationaux les plus élevés et soient à la fine pointe des développements technologiques.

Pour ce qui est de l'accroissement des investissements touristiques, je n'apprendrai pas aux députés de cette commission que le gouvernement du Québec, comme plusieurs autres gouvernements, est confronté à des choix budgétaires importants. Donc, dans ce contexte-là, nous voulons accentuer nos efforts au chapitre du développement de l'offre également pour accentuer la mise en commun des ressources financières publiques et privées en matière de promotion touristique. C'est tout le volet du partenariat au niveau de l'investissement. Pour Tourisme Québec, l'action se fera en partenariat et c'est ce principe qui guidera toutes nos activités, autant sur le marché québécois qu'extérieur. On veut aussi stabiliser le financement de la promotion touristique à partir de sources de financement les plus efficaces.

Nous voulons aussi procéder à une recherche active de nouveaux partenaires privés et publics, québécois et étrangers, qui sont susceptibles de soutenir financièrement la réalisation des projets touristiques structurants. Évidemment, l'exemple qui nous vient à l'esprit, c'est un partenaire qui appuierait notre stratégie de développer le tourisme au Québec, quatre saisons et moderne. Alors, en gros, c'est à peu près les axes dont je voulais parler au niveau des objectifs de Tourisme Québec et, pour ce qui est du reste, M. le Président, je serai prête à répondre à des questions.

**Le Président (M. Kieffer):** Alors, merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole au député de Papineau, critique officiel de l'opposition en matière de tourisme. M. le député, vous avez la parole pour vos remarques préliminaires.

**M. Norman MacMillan**

**M. MacMillan:** Merci, M. le Président. Avant de commencer, j'aimerais, moi aussi, présenter les gens

qui m'accompagnent ici, ce soir: Mme Tremblay, qui est mon attachée politique au bureau ici à Québec; Mme Josiane Hébert, qui est aux recherches; mon collègue, Réal, qui est avec moi, qui vient voir si je vais faire une bonne job. Parce que je dois vous dire que je suis un petit peu pas nerveux, là, mais c'est la première fois, vraiment, à part du sport et loisirs, que je touche à d'autre chose qui est important.

Alors, je voudrais en profiter pour remercier M. Johnson de m'avoir donné la chance de pouvoir être le porte-parole, si vous voulez, au Québec, du côté de l'opposition officielle, pour le tourisme. Ça m'intéresse beaucoup parce que je viens d'une région que vous connaissez tous, l'Outaouais, qui a vraiment des attraits touristiques de toutes sortes, si vous voulez. Et, dernièrement, avec les efforts du gouvernement antérieur et, à la fin, une annonce de votre gouvernement, nous avons la chance d'avoir un casino. Malheureusement, on vous a enlevé ou on a donné au ministre des Finances d'État — ou appelle ça comme tu veux — les casinos. J'aurais aimé ça en discuter au point de vue touristique. Peut-être qu'on aura sûrement la chance d'en discuter un peu à la fin au point de vue de la promotion et de futurs casinos pour voir ce que vous en pensez.

J'avais des remarques préliminaires, Mme la ministre, qui vont être brèves, parce qu'on a seulement deux heures. On a déjà, quand même, 25 minutes d'entamées. Et je n'ai pas à vous mentionner, je pense, l'importance du tourisme qui est au Québec. J'ai vraiment plusieurs questions et je dois vous dire que ça va être un changement de l'an passé, de l'ancien critique de notre côté. Je veux vraiment discuter à fond pas des problèmes, mais de l'avenir du tourisme au Québec. Je pense que c'est important.

Il y a sûrement des points où on n'est pas d'accord. Quand on parle de souveraineté, ça, quand on parlera de ça... Quand vous parlez de partenariat, j'espère que vous ne voulez pas parler de la même entente qu'on a eue, au mois d'octobre, au référendum, mais qu'on parle strictement de partenaires, en fait, touristiques, ensemble pour améliorer les revenus, si vous voulez, et aider les gens qui travaillent du côté touristique.

Moi, j'ai un commerce. Déjà, c'était un hôtel, mais maintenant c'est devenu un bar disco. Je dois vous dire que ce n'est pas facile d'être en commerce aujourd'hui, dans n'importe quelle région, et je connais les problèmes. Moi aussi, mon gérant de banque m'appelle pour faire des dépôts à cause qu'il y a un manque de collaboration avec beaucoup de gens dans les régions. Et je veux en discuter aussi des régions, parce que j'ai été étonné un peu qu'au discours inaugural on n'ait pas vraiment parlé de tourisme ouvertement, dans le discours de M. Bouchard.

Le tourisme, c'est important. C'est le deuxième ou le troisième employeur, si je ne m'abuse, au Québec au point de vue services, si vous voulez. Je pense que c'est important. On n'en a pas discuté et on n'a pas parlé des régions. Mes collègues et les collègues qui

sont ici du côté du gouvernement ont sûrement aussi, eux, des questions à poser à ces gens-là parce que, dans les régions, chez nous, je pense que c'est 70 %, si je ne m'abuse — j'ai lu ça aujourd'hui — qui est employé alentour du tourisme. C'est important, Mme la ministre, qu'on puisse en discuter.

J'avais un beau discours d'écrit et je ne l'ai même pas regardé encore. Ça fait que je vais le mettre de côté, là, parce que ça me fatigue, des notes, puis on pourra sûrement discuter, en s'en allant, de chacun des points qu'on veut vous apporter, les éclairer. Et sûrement qu'il y aura des points où vous ne serez pas d'accord, mais il y a d'autres points où on sera sûrement d'accord ensemble. Merci, M. le Président. C'est tout.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, M. le député de Papineau. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Marie-Victorin pour ses remarques préliminaires.

#### Mme Cécile Vermette

**Mme Vermette:** Je vous remercie, M. le Président. Alors, c'est heureux de voir l'ouverture, l'esprit d'ouverture et la collaboration que nous offre le nouveau critique en matière de tourisme. Effectivement, c'est rafraîchissant d'entendre quelqu'un de l'opposition dire qu'il y aura des changements et qu'on discutera du fond plutôt que de toute autre chose. Je pense que c'est très rassurant pour nous, en fait, dans notre équipe.

D'autre part, en ce qui concerne le développement touristique, M. le Président, j'habite une région, qui est la Montérégie, qui est une région assez intéressante au niveau du développement touristique. Et je peux vous dire qu'en ce qui nous concerne, chez nous, il y a une promotion extraordinaire qui se passe au niveau touristique, ne serait-ce que la piste cyclable, avec tout le réseau cyclable qui existe. On a appris à développer, à rentabiliser, en fait, toutes les infrastructures qui étaient mises dans notre région pour favoriser davantage l'attrait touristique, et je pense qu'on a trouvé une formule gagnante qui est fort intéressante. Et nous avons eu beaucoup de support et une oreille attentive, en fait, à nos demandes auprès de la ministre et du ministre en ce qui concerne le développement touristique en Montérégie.

D'autre part, éventuellement, bien sûr, nous aimerions bien, un jour, avoir évidemment un palais des congrès chez nous, en Montérégie mais, en fait... Ha, ha, ha!

**Une voix:** Un casino.

• (20 h 30) •

**Mme Vermette:** On a toujours la proximité de Montréal, par contre. Alors, évidemment on a toujours les yeux rivés vers Montréal, mais, par contre, on veut utiliser justement le fait d'être à la proximité de Montréal afin d'avoir l'opportunité ou l'occasion aussi de travailler dans un esprit de partenariat justement parce qu'on peut y

trouver notre compte du fait qu'on soit à la proximité de Montréal et trouver des intérêts pour amener certains touristes qui voudraient découvrir de nouveaux sites ou de nouvelles attractions touristiques chez nous, en Montérégie. Et je pense que, déjà, on commence de plus en plus à échanger entre nous, à discuter entre nous. Évidemment, peut-être qu'avec tout ce qui s'en vient avec les discussions au niveau de la régionalisation en ce qui concerne Montréal et ses régions ce sera vraiment un des aspects qui seront pris en compte.

En ce qui concerne les grands événements, je regarde et, l'été, c'est très facile pour nous, effectivement, de participer à tous les festivals que peut avoir Montréal. Mais ce que j'entends souvent des touristes qui viennent et qui circulent dans les rues de Montréal le soir, c'est que les gens n'en reviennent pas de voir à quel point c'est sûre, en fait, pour eux de venir à Montréal et de pouvoir, à la suite d'un festival comme le Festival de jazz, se promener dans les rues. Il est encore 1 heure du matin, 2 heures du matin et on peut circuler, puis on ne sent pas assailli; on n'a pas peur, en fait, ce qui est très rare dans les grandes villes, actuellement, nord-américaines et même européennes à certains égards, et même un peu partout à travers le monde.

Et aussi, ce qui est de plus en plus intéressant, c'est les projets, en fait, les «success stories» comme le Mont-Tremblant. On s'aperçoit, en fin de compte, que ça a un intérêt et que ça a un attrait intéressant, et même ça crée de l'emploi. Je connais des gens de notre région qui sont partis au Mont-Tremblant pour travailler ou même des gens qui sont partis prendre leur retraite dans ces coins-là, parce que, pour eux, maintenant, il y avait un intérêt et puis c'était plus facile pour eux, aussi, de se trouver de l'emploi parce que c'est quatre saisons, le tourisme, ça a beaucoup d'activités et c'est fort intéressant. Donc, c'est des formules qui, à mon avis, devraient être de plus en plus exploitées.

Mais je pense que, dans l'industrie touristique, ce qui est intéressant, c'est de voir l'esprit dans lequel les gens, de plus en plus, regardent le tourisme. En fait, pour eux, maintenant, c'est vraiment un investissement; il y a une façon de développer et de faire une promotion touristique qui est rentable pour l'ensemble des Québécois. Et ce qui est tout à fait heureux, c'est que l'année passée, c'était une année référendaire et, au contraire, c'est durant cette période référendaire là que s'est accru le tourisme, à savoir que les gens sont peut-être très friands de la diversité et de savoir qu'en Amérique du Nord il y a un pays, en fait, où il y a des gens qui sont fiers de ce qu'ils sont, de leur culture et qui sont prêts, aussi, à partager avec eux cette différence. Je pense que c'est peut-être une des raisons qui font que, durant cette année, ça a été si fructueux pour nous, parce que ça a donné une ouverture sur le plan international, en fait, avec toute la couverture journalistique qu'on a faite au niveau du référendum. Je pense que, maintenant, le Québec est connu, les gens savent qu'il existe en terre d'Amérique non pas un foyer francophone, mais vraiment un peuple, une société distincte.

**Le Président (M. Kieffer):** Alors, merci, Mme la députée de Marie-Victorin. Je suis maintenant prêt à reconnaître M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** Vous avez vu, après-midi, qu'on était d'accord avec la société distincte, Mme la députée.

### Discussion générale

#### Création d'une agence de tourisme

Mme la ministre, moi, je voudrais aller directement à votre nouvelle agence. On ira dans d'autres détails plus tard, là. J'aimerais entendre parler de vos raisons sur l'agence qui est supposée bientôt être sur pied. Là, on est rendus au 16 avril; on n'a rien vu, en tout cas, sur pied. Alors, j'aimerais vous entendre sur le futur de l'agence et, en s'en allant, on pourra discuter, si vous me permettez, sans faire des discours à chaque fois. J'aimerais mieux qu'on puisse juste, si vous voulez, jaser comme si on était dans le salon ensemble et parler de... Il faut avoir une différence. Nous, on avait mis sur la table une société et, vous, vous n'avez pas cru bon de... C'était la loi 23, là, si je ne me trompe pas. Alors, j'aimerais qu'on en discute ensemble, tout bonnement.

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la ministre.

**Mme Dionne-Marsolais:** Oui, effectivement, M. le Président, on se rappellera que le gouvernement libéral que nous avons remplacé avait, en effet, opté pour une société du tourisme, qui était, en fait, une société d'État. Et, à l'époque où nous étions dans l'opposition, nous avons fait valoir un certain nombre de préoccupations face à la création d'une société de tourisme. Essentiellement, il y avait des éléments très désavantageux, à notre avis, sur la question de la création d'une société de tourisme en remplacement d'un ministère.

**M. MacMillan:** Excusez. Quand vous dites à votre avis, c'est votre avis, votre gouvernement ou les fonctionnaires aussi?

**Mme Dionne-Marsolais:** Je pense que ça reflète — et je vous donnerai les éléments, là — une opinion partagée par les intervenants de l'industrie, la majorité des employés et la députation de notre gouvernement.

Alors, d'abord, le premier aspect qui était désavantageux selon les employés — parce que je pense que c'est important de le mentionner, puis il y en a plusieurs ici — c'est que les employés de Tourisme Québec ne pouvaient pas demeurer sous l'emprise de la loi de la fonction publique dans le contexte de la création de la Société du tourisme. Et ça, c'était une préoccupation parce que ça créait évidemment de l'incertitude. C'était un changement en soi, au niveau du déplacement des employés, qui était très préoccupant.

Deuxièmement, sur le plan de l'administration, on suggérait dans le projet de loi de doter la Société d'un conseil d'administration et, donc, la représentation de l'industrie touristique à ce conseil devenait problématique. Parce que l'industrie touristique, ce n'est pas une industrie qui est très concentrée; c'est une industrie qui est très éclatée, où il y a beaucoup de PME, beaucoup d'intervenants qui offrent des produits et des services. D'ailleurs, à la lecture des consultations qui ont été faites par le précédent gouvernement au printemps 1994, on pouvait lire déjà que les objectifs de représentation et la structure d'un conseil d'administration, tel qu'il était proposé, étaient en soi irréconciliables. Et l'industrie m'en a fait part à la suite de ma nomination comme ministre déléguée au Tourisme.

Aussi, un des éléments importants d'une mission touristique, c'est qu'elle implique beaucoup d'interfaces avec différents ministères gouvernementaux: qu'on pense à l'Environnement, que l'on pense aux Transports, que l'on pense à une foule de ministères sectoriels où la dimension touristique a une interrelation. Or, dans le contexte d'une société d'État, ces relations-là devenaient plus difficiles que dans une intégration gouvernementale.

Et, enfin, le dernier élément, c'est que nous avons voulu nous assurer, au moment où j'ai été nommée ministre déléguée au Tourisme, que l'industrie partageait la vision d'un positionnement touristique du Québec au niveau international et que la structure de la Société qui était proposée était, oui ou non, appuyée par l'ensemble des intervenants. Alors, j'ai fait une tournée à travers tout le Québec, l'an passé, où j'ai rencontré tous les conseils d'administration des associations touristiques régionales — il y en a 18 au total, incluant les offices à Montréal et à Québec — et l'objectif d'avoir une meilleure efficacité, une meilleure gestion, une meilleure flexibilité était partagé par tous, mais l'entité... On craignait beaucoup la création d'une autre société d'État; d'où l'option que nous avons retenue qui est une unité autonome de services.

**M. MacMillan:** Excusez, Mme la ministre.

**Le Président (M. Kieffer):** M. le député...

**M. MacMillan:** Oui.

**Le Président (M. Kieffer):** ...je vous demanderais, un, de vous adresser à la présidence...

**M. MacMillan:** Malheureusement...

**Le Président (M. Kieffer):** ...et, deux, je vous rappellerai que la ministre a toujours droit à 20 minutes pour répondre à vos questions.

**M. MacMillan:** Ah oui!

**Le Président (M. Kieffer):** Si vous trouvez qu'elle n'est pas suffisamment précise, vous aurez toujours le loisir de lui demander de préciser ses réponses.

**M. MacMillan:** O.K. Parfait. Manque d'expérience, je m'excuse.

**Le Président (M. Kieffer):** Est-ce que vous avez terminé, Mme la ministre?

**Mme Dionne-Marsolais:** Alors, je continue. Donc, nous avons opté pour une unité autonome de services ou ce à quoi vous avez référé tantôt comme étant une agence. Alors, cette unité autonome de services — parce que c'est l'entité qui est technique dont on parle — cette création-là s'inscrit dans la réforme administrative que notre gouvernement a enclenchée, justement dans l'objectif d'une plus grande efficacité et d'une plus grande efficience, dans le but de favoriser une gestion par résultat plutôt qu'une gestion par processus et par activité, ce qui normalement caractérise les structures ministérielles courantes. Quand on parle de gestion par résultat, on est donc en mesure d'établir des objectifs très précis, des indicateurs de performance, et on est en mesure de suivre la réalisation de l'unité autonome de services ou de l'agence, si vous voulez.

● (20 h 40) ●

Or, actuellement, nous avons une demande qui est devant le Conseil du trésor pour reconnaître Tourisme Québec comme une telle unité autonome de services. Les axes et les objectifs dont je vous ai parlé tout à l'heure font partie du plan d'action qui est lié à cette demande, et nous attendons une approbation de la part du Conseil du trésor et du gouvernement. Dans cette entente, si la transformation de Tourisme Québec en une unité autonome de services est approuvée, nous aurons une entente de gestion entre la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce et le responsable, ou la responsable dans ce cas-ci, de la nouvelle agence. Cette entente-là précisera les mandats, les valeurs de gestion, les produits et les services de Tourisme Québec et, ce qui est plus important, les indicateurs de résultat. Et, à la fin de chaque année, l'agence sera tenue de remettre un rapport pour comparer les objectifs de résultat qu'elle avait avec ses résultats de fait.

À cette entente-là, également, est lié un plan d'action qui doit présenter à chaque année les objectifs et les priorités de l'intervention de Tourisme Québec. Je pense que l'objectif qui était poursuivi par la Société du tourisme, qui était de préserver la vocation et la mission touristiques, est conservé, mais que l'outil que nous avons privilégié, qui est l'unité autonome de services, est plus compatible avec la restructuration des affaires de l'État. Et elle est plus responsable au niveau de la responsabilité des employés qui demeurent des employés de l'État et qui sont sujets à des objectifs et à des indicateurs de performance pour mesurer leurs résultats à la fin de l'année. C'est dans le même esprit que d'autres unités autonomes existent actuellement au gouvernement du Québec.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, Mme la ministre. M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** Je veux dire, je comprends, là, de protéger la fonction publique, les gens qui travaillaient à Tourisme Québec, là. Ce n'est pas à eux que je vais dire que ces gens-là ne sont pas capables de s'occuper du tourisme au Québec, là, quand on parle de différences entre l'agence et la Société. Vous avez mentionné, au début de votre intervention, que la raison principale, c'était clairement — vous ne l'avez pas dit comme cela, mais j'ai senti ça — qu'il y avait un problème de transférer les personnes, les gens qui travaillent au ministère du Tourisme à une société. Vous avez mentionné ça tantôt.

Il manque une partie du poulx des gens vraiment qui sont dans toutes les régions. Je veux dire, les gens qui sont ici, là, écoute, je sais qu'ils ont l'expérience pour travailler là-dedans, mais le gars ou la personne qui gère, au Lac-des-Plages, le motel Mon chez nous, chez nous, comment ils vont parler à ces gens-là, ici à Québec, dans cette agence-là? Comment ils vont émettre leur opinion? Qui va transmettre à ces gens-là dans la région de l'Outaouais, parce que je viens de l'Outaouais, là... Qui va dire à ces gens-là: Bien, écoute, on a un problème dans l'année qui vient?

Est-ce qu'il va y avoir une tournée annuelle de Mme la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, car, malheureusement — on va en parler tantôt, là — on n'a plus de ministère direct? Je pense qu'il va manquer vraiment un contact. À la Société, d'après moi — puis, je dois vous le dire franchement, là, je ne l'ai pas étudiée complètement — il y avait un conseil d'administration qui pouvait donner le poulx à ces gens-là, en quelque part. Je sais qu'il y a des associations touristiques régionales dans tous les secteurs, mais comment, eux... Est-ce que ça va être l'ATRAQ qui va retransmettre les opinions de chacune des régions au Québec? Qui va prendre la décision? Ça va être Mme Daoust qui va prendre la décision avec ces gens-là?

Je pense qu'il va manquer quelque chose dans l'agence, là, pour vraiment les gens du milieu touristique à tous ses volets, pas seulement à l'extérieur, international, mais dans les régions. Il va manquer quelque chose, je pense. Je sens, là, que ça va devenir un conseil d'administration ou un bureau, excusez-la, de fonctionnaires, puis que les gens dans les régions ne parleront pas. Une fois par année, il va y avoir un congrès où les gens vont émettre leur opinion. On va attendre 12 mois pour changer des affaires. Là, on avait un conseil d'administration dans une société...

Peut-être que vous pourrez la rajuster, là. On est en retard quand même, je pense, dans la mise en vigueur de l'agence. On est rendus... Les budgets sont sortis, ça fait deux semaines, on n'en entend pas parler encore. C'est au Conseil du trésor, au Conseil des ministres. Mais il manque quelque chose à l'agence, Mme la ministre; il manque une petite «touch» des intervenants touristiques dans votre affaire.

**Mme Dionne-Marsolais:** Bien...

**M. MacMillan:** Excusez, c'est parce que je ne veux pas attaquer directement... J'espère que vous me comprenez là, je pense que les gens qui s'occupent du tourisme vont manquer un contact avec les gens directement. La personne qui est à Québec ne sait pas ce qui se passe au Lac-des-Plages, à l'hôtel Mon chez nous, puis ce qui se passe au casino, à Hull. Ce n'est pas vrai, ça, que vous allez me dire que ces gens-là, les 200, vont aller faire le tour dans toutes les régions, à toutes les années. Je ne pense pas que c'est ça qu'on veut.

**Le Président (M. Kieffer):** Vous avez terminé, M. le député?

**M. MacMillan:** Oui.

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la ministre.

**M. MacMillan:** Oui, M. le Président, je m'excuse.

**Mme Dionne-Marsolais:** Bon, c'est intéressant, parce que, au début, j'ai dit qu'une des faiblesses de la Société du tourisme, c'était la représentation au conseil d'administration, parce qu'on a 18 régions au Québec et c'est clair qu'on n'aurait pas eu un conseil d'administration de 18 personnes. Il y a un certain nombre d'actifs qui existent déjà pour la consultation régionale. Certains ont été mis en vigueur par votre gouvernement, d'autres par le nôtre. D'abord, on a les associations touristiques régionales dont on a parlé tout à l'heure. Ces associations touristiques là signent avec le gouvernement un protocole d'entente, et nous venons de signer, au 31 mars, à l'échéance du dernier protocole, un protocole d'entente qui est beaucoup plus flexible et beaucoup plus participatif que les autres protocoles d'entente. Il est prévu pour une durée de trois ans et il a assuré aux associations touristiques régionales une enveloppe fermée, comparable à ce que nous avons au niveau ministériel, sur le principe du partenariat avec leurs intervenants régionaux. Donc, un objectif d'autonomie régionale, mais de participation avec le ministère actuellement et, éventuellement, l'agence.

Nous avons, dans le cadre normal des activités touristiques... Parce que, au début, j'ai dit: En tourisme, c'est vraiment une question de personnes. Alors, il faut que les gens se parlent, il faut que les gens se connaissent et se reconnaissent aussi. Donc, dans le contexte des relations régionales, nous avons régulièrement des rencontres entre les associations touristiques régionales entre elles, au sein même des associations dans chacune des régions. Et, par le biais de comités de produits... Pour les principaux produits québécois de tourisme, nous avons un comité. On en a sept — c'est sept produits? — qui sont toujours en mouvement, des comités de produits sur lesquels siègent...

Bien, par exemple, on a un produit ski de fond, un produit chasse et pêche, un produit circuit urbain. Alors, ces produits-là, ce sont nos produits d'appel,

c'est ce qu'on offre sur le marché international touristique, incluant le Québec car ça fait partie de notre marché touristique. Ces comités de produits là se rencontrent régulièrement et voient à la mise à jour de nos stratégies autant de développement que de promotion. Et c'est de cette façon que l'administration du ministère réussit à moderniser ses programmes d'appui au fur et à mesure que les besoins du marché des amateurs de ces différents produits-là changent. Et c'est là que l'interface avec les intervenants du motel chez vous, là... Ils se parlent et se rencontrent. D'ailleurs, ils tiennent leurs rencontres, souvent, dans les installations elles-mêmes de ces propriétaires de produits.

Nous avons aussi une table de concertation en matière touristique qui est en développement en ce moment, un peu dans le même sens que nos autres tables industrielles, puisque, j'ai oublié de le mentionner tout à l'heure, l'industrie touristique — tantôt, le député de Papineau a parlé du nombre d'emplois dans l'industrie et puis, effectivement, on parle de 100 000 emplois directs et 200 000 indirects — c'est aussi, maintenant, notre cinquième ou sixième produit d'exportation; ça vient juste après l'aérospatiale. Alors, ça veut dire qu'actuellement... Merci, sixième rang; 1 500 000 000 \$, ça vient au sixième rang, après les avions. Ce qui veut dire qu'en termes de revenus de devises étrangères, c'est un des secteurs stratégiques pour le Québec en termes d'exportation. Dans ce contexte-là, c'est clair qu'il y a peut-être une façon d'améliorer l'implication des intervenants de l'industrie dans notre processus d'analyse, de développement et de promotion. Et c'est un projet que nous avons sur les planches, en ce moment.

● (20 h 50) ●

Et, en dernier lieu, nous avons aussi un conseil québécois sur le développement des ressources humaines en tourisme, parce qu'on se rend compte que — et je l'ai mis dans les axes stratégiques dont j'ai parlé tout à l'heure — l'industrie touristique, vous le savez très bien, enfin le député le sait très bien, c'est un secteur de services. Donc, toute la dimension de l'accueil, de l'information, en fait, ce qu'on appelle les qualités interpersonnelles sont extrêmement importantes. C'est ce qui fait qu'une destination devient une destination de choix et c'est ce qui fait que les touristes veulent y retourner.

Alors, dans ce contexte-là, nous avons établi des programmes avec le conseil québécois sur le développement des ressources humaines pour développer les ressources humaines en tourisme, pour que justement tous les jeunes qui veulent s'en aller dans ce secteur-là... Et il y en a beaucoup parce que c'est un secteur en croissance. C'est d'ailleurs le seul secteur qui est en croissance depuis quatre, cinq ans et qui, même en période de récession, était en croissance au Québec. Donc, c'est vraiment un secteur très intéressant pour le Québec.

Alors, dans ce contexte-là, on a déjà, sans avoir à en créer davantage, des activités qui impliquent les gens dans les différentes régions, selon leurs sujets d'intérêt, selon le produit qu'ils offrent dans leur région, que ce soit le produit de ski, que ce soit le produit de chasse,

de pêche, etc., ou le produit de circuit urbain ou le produit culture. Alors, dans ce contexte-là, on n'a pas à créer d'autres outils: ils existent. Certains, d'ailleurs, avaient été mis sur pied par le gouvernement précédent. On les améliore, de notre côté, et c'est un processus d'amélioration continu, au sens propre, dans ce contexte-là. Et nous avons déjà les véhicules qui sont requis pour assurer un bon échange et surtout garder le contact entre l'administration et l'industrie sur le marché.

Et ce qu'il est important de dire aussi, c'est que, dans le cadre de la négociation pour le nouveau protocole d'entente entre Tourisme Québec et les associations touristiques régionales, nous avons voulu, d'une part, leur donner une plus grande autonomie, mais, par contre, une plus grande coopération avec le ministère, avec Tourisme Québec, pour justement arriver à plus de flexibilité et d'efficacité dans nos promotions. Parce que chaque région du Québec n'est pas au même niveau de développement ni au même niveau de mise en valeur de son potentiel touristique. Il y en a qui sont très sophistiquées. On parlait tantôt de Mont-Tremblant qui est déjà une destination quatre saisons. Il y a des régions qui ne sont pas tout à fait quatre saisons, qui sont deux saisons: l'été et l'hiver, mais on travaille... Parce que, je vous l'ai dit, un des objectifs que nous avons, c'est de faire de l'ensemble du Québec une destination touristique quatre saisons, avec des produits qui correspondent au potentiel de chacune des quatre saisons.

Et, dans ce contexte-là, le protocole nous permet de garder cette évolution régulière et de garder l'initiative auprès des associations touristiques régionales. Et je vous rappelle que les associations touristiques régionales, elles sont menées, dirigées et gérées par les gens des régions eux-mêmes. Ce sont des organismes, généralement, sans but lucratif où on se présente, on se fait élire, on devient membre du conseil d'administration, on tient des assemblées annuelles; une fois par année on fait des galas pour récompenser et souligner la performance des meilleurs intervenants de l'industrie dans la région, ce qui fait que ce sont des intervenants qui sont très actifs.

C'est ce qui fait d'ailleurs que le tourisme a eu les réussites et la performance que nous avons eues en 1995. Ce n'est pas Tourisme Québec tout seul qui a fait ça; ce sont les gens partout qui accueillaient des touristes chez eux, soit à leur table, soit dans leurs hôtels, et qui leur faisaient vivre une expérience unique, une expérience touristique québécoise.

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la ministre, merci.

#### Comités de produits

**M. MacMillan:** Merci, M. le Président. Je n'ose vous poser des questions parce que vous prenez beaucoup de temps quand vous me répondez. Vous me permettez de dire ça, madame. J'aimerais qu'on puisse

couper un peu dans les questions pour que ce soit un peu plus... Les comités de produits, qui siègent là-dessus? Vous parliez de ski de fond, tantôt, vous parliez de motoneige. Qui siège?

**Mme Dionne-Marsolais:** Est-ce que vous me permettez de demander à la sous-ministre associée...

**M. MacMillan:** Oui, sûrement.

**Mme Dionne-Marsolais:** ...de répondre à cette question-là parce que ça devient dans l'administration, puis...

**M. MacMillan:** Ça va être peut-être plus court.

**Mme Dionne-Marsolais:** Ha, ha, ha!

**Le Président (M. Kieffer):** Excusez! Je voudrais...

**Mme Dionne-Marsolais:** Ça va être sûrement intéressant.

**M. MacMillan:** Je n'ai pas dit que ce n'était pas intéressant, là, par exemple.

**Le Président (M. Kieffer):** ...vous rappeler à l'ordre. M. le député de Papineau, je voudrais vous rappeler à l'ordre, et vous et Mme la ministre. Il existe une présidence dans une commission.

**M. MacMillan:** Mais avez-vous remarqué que...

**Le Président (M. Kieffer):** Ce n'est pas parfaitement inutile, quoi qu'on puisse en penser. Alors, je vous prierais de...

**M. MacMillan:** M. le Président, vous n'avez pas remarqué, c'est parce que ça va bien avec Mme la ministre. Ça va peut-être mieux...

**Le Président (M. Kieffer):** Je veux bien, là. Il n'y a rien qui vous empêchera d'aller prendre un verre par la suite et de continuer cette discussion fort intéressante.

**M. MacMillan:** À l'hôtel chez nous. En passant, monsieur...

**Le Président (M. Kieffer):** Mais, tant et aussi longtemps, M. le député, qu'il y aura une commission que je présiderai, je vous demanderais, en toute simplicité, de vous adresser à la présidence. Vous avez posé une question?

**M. MacMillan:** Oui, je veux juste ajouter qu'au gala de l'Outaouais, samedi soir, M. le Président, la personne qui représentait Mme la ministre, M. Stanley

Tremblay, en tout cas, a bien fait ça. Je voulais juste dire ça en passant, ça a été bien. Puis, en passant, M. le Président, je dois dire que, sur les 10 gagnants, il y en avait sept de mon comté, puis c'était du tourisme. Alors, je voulais juste...

**Le Président (M. Kieffer):** «Pluggé» ça en passant.

**M. MacMillan:** Alors, je reviens à ma question, M. le Président.

**Le Président (M. Kieffer):** M. le député de Papineau, permettez-moi, au nom de toute la commission, de vous féliciter.

**M. MacMillan:** Mais vous savez pourquoi ça va bien dans le tourisme dans le comté de Papineau, dans la circonscription? C'est parce qu'ils ont un maudit bon député. Mais les comités de produits, qui siègent là-dessus, Mme Daoust, s'il vous plaît?

**Le Président (M. Kieffer):** Il y a consentement? Oui, ça va. Mme la ministre.

**Mme Dionne-Marsolais:** J'aimerais rappeler au député que, si ça va bien en tourisme dans sa région, c'est parce qu'ils ont des attraits naturels certainement, mais c'est peut-être aussi parce que le député connaît bien le secteur touristique et puis qu'il l'appuie correctement. Alors, je suis heureuse de voir que nous pouvons compter sur sa collaboration pour continuer à développer l'industrie touristique dans l'Outaouais qui, il faut le souligner, a la chance maintenant d'avoir un autre actif en matière du casino.

Alors, si vous me permettez, M. le Président, je passe la parole à la sous-ministre associée, Mme Daoust.

**Le Président (M. Kieffer):** Mme Daoust.

**Mme Daoust (Lucille):** Alors, M. le Président, au niveau des comités de produits, les comités ont été introduits lors de l'adoption du premier plan stratégique triennal de mise en marché, qui remonte à 1989. Alors, c'est à ce moment-là qu'on a pris un virage produits.

**Une voix:** Je ne crois pas qu'ils vont chialer là-dessus.

**Mme Daoust (Lucille):** Non, c'est ça.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Mme Daoust (Lucille):** Alors, on a donc établi huit comités de produits et l'idée était d'avoir une représentation équitable au niveau de l'industrie; donc, ça veut dire d'avoir des représentants des ATR qui sont intéressées par les différents produits. Alors, chacune des ATR a une représentation assurée au niveau de

chacun des comités. À cela s'ajoutent les représentants également des associations sectorielles concernées et aussi des intervenants privés concernés par le secteur.

**Le Président (M. Kieffer):** Oui, Mme la députée de Marie-Victorin, vous avez une question?

### Promotion touristique

**Mme Vermette:** Oui. Bon, en fait, pour faire connaître tous vos produits, j'imagine, et faire connaître toutes ces choses-là, vous devez avoir sûrement des brochures. Est-ce que vous avez quelques... Comment utilisez-vous vos brochures pour faire connaître vos produits? Est-ce que c'est la meilleure façon dont on peut le faire, uniquement par produit? Y «a-tu» d'autres façons pour faire connaître notre tourisme? Est-ce que ça a eu des effets, depuis 1989, favorables? Ha, ha, ha!

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la ministre. Pardon.

**Mme Dionne-Marsolais:** Oui, on a, effectivement, un certain nombre de brochures. D'ailleurs, ce qui est intéressant, c'est que, cette année, pour la première fois, nous avons publié pour le tourisme de cet hiver... Peut-être qu'on pourrait m'en passer une copie. Voilà. Pour vous donner le genre d'exemples de brochures que nous publions, cette brochure-là, qui est la brochure de cette année, qui vise le marché américain et hors Québec anglophone, c'est une brochure qui, pour la première année, a été faite avec des partenaires américains qui, constatant le dynamisme de la promotion de Tourisme Québec, se sont associés à nous. On a ici une des plus grosses agences de voyages américaines, Gogo Travel, que vous connaissez sûrement, et Northwest Airlines — World Vacations qui est aussi très connue — le député de Papineau la connaît sûrement — qui se sont associés à nous pour faire la promotion de nos forfaits pour l'été prochain.

Chacune des régions du Québec, par le biais de son association touristique régionale, a été invitée à participer et la majorité ont participé en prévoyant d'ailleurs leur participation avec des partenaires locaux, mais aussi avec la possibilité de garder un encart pour leur propre promotion spécifique, selon leur propre participation à différentes activités promotionnelles à l'étranger. Ça me fait plaisir d'ailleurs de vous l'offrir, M. le député, si vous le permettez.

● (21 heures) ●

**M. MacMillan:** Merci. Mon premier cadeau!

**Mme Dionne-Marsolais:** Cette brochure-là, elle compte 68 pages et nous l'avons tirée à 575 000 exemplaires à la suite du succès de celle de l'année passée. C'est une clientèle grand public. Autre intérêt innovateur de cette brochure, c'est une des premières fois — en fait, c'est la deuxième, la première fois a été cet hiver — où nous faisons la promotion de forfaits

commissionnables, c'est-à-dire que les agences de voyages peuvent vendre et retirent une commission de cette vente. Parce qu'un des problèmes que nous avons eus au Québec, c'était cette difficulté d'utiliser les réseaux d'agents de voyages parce que nous n'avions pas de forfaits qui versaient une commission s'ils étaient vendus par un agent de voyages.

Un autre point très important dans notre promotion touristique, cette fois pour la clientèle sportive, c'est la nouvelle brochure encore... Ça me fera plaisir de l'offrir aussi au député de Papineau.

**Mme Vermette:** En avez-vous en anglais aussi peut-être pour son comté, pour les donner, pour qu'ils maintiennent des prix?

**M. MacMillan:** Elles sont en anglais.

**Mme Dionne-Marsolais:** Elles sont en anglais.

**Mme Vermette:** Elles sont en anglais?

**Mme Dionne-Marsolais:** Oui, oui. Ça, ce sont des brochures qui visent justement les marchés limitrophes.

**M. MacMillan:** Je suis bilingue, moi.

**Mme Vermette:** Bon, c'est parfait.

**Mme Dionne-Marsolais:** Alors, cette brochure-là, c'est la brochure de chasse et pêche.

**Mme Vermette:** C'est limitrophe, chez vous.

**M. MacMillan:** Bientôt trilingue.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Mme Dionne-Marsolais:** Alors, c'est la brochure de chasse et pêche qui, encore là, pour 1996-1997, présente aussi des forfaits. Ça me fera également plaisir de vous la présenter. Elle est vraiment... Elle est encore... Oui, c'est ça, excusez, c'est parce que je cherchais le tirage, là. Elle est tirée à 100 000 exemplaires. Elle est faite aussi en coopération, en partenariat avec les intervenants de chasse et pêche du Québec. Elle est très belle, puis elle est très efficace. Alors, je vous la passe, M. le député.

En terminant, peut-être un mot aussi par rapport à notre stratégie de promotion et de vente, parce que, en fait, l'objectif, c'est que les intervenants de l'industrie voient leurs ventes augmenter. Nous avons, cette année, signé, pour la première fois encore, une entente avec ACTA-Québec, qui est l'association des agents de voyages du Canada, le chapitre du Québec, qui est devenue un partenaire et qui permet d'offrir... C'est l'ACTA qui offre cette formation-là de nos agents de voyages qui vont passer un examen et qui vont être capables de

vendre les destinations Québec. Ils vont recevoir leur accréditation ACTA vacances Québec, ce qui va permettre au Québécois, cette année, d'aller chez un agent de voyages et de dire: Bien, cette année, je vais dans le Saguenay—Lac-Saint-Jean, qu'est-ce que je peux faire? Et là, à ce moment-là, l'agent de voyages sera formé.

Parce qu'un des problèmes que nous avons constatés, il y a déjà un an, un an et demi, c'est que nos agents de voyages ne connaissaient pas le Québec. Et ça se comprend parce qu'on ne les a jamais amenés, on ne les avait jamais invités à découvrir — je vois le député — par exemple, le Zoo de Saint-Félicien, et ceux qui y sont allés sont revenus emballés de ça. Alors, ce produit d'appel là a donné lieu à un circuit dans la région et là, maintenant, notre association et notre partenaire, ACTA-Québec, nous permet d'offrir des forfaits à commission et, donc, de vendre les différentes destinations et les différents circuits du Québec à des Québécois ou à toute autre personne qui vient.

Je vous ferai remarquer que, tantôt, je parlais du marché français comme étant notre deuxième marché. Une fois que les Français sont venus en groupe, ils viennent tout seuls, comme, nous, on le fait quand on va en France. On y va une fois en groupe et, après ça, on y va tout seul. Et, à ce moment-là, ils peuvent utiliser les services de ces agents de voyages là spécialisés et découvrir l'activité ou le circuit du Québec, ou la région du Québec qui les intéresse le plus.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, Mme la ministre. M. le député de Saint-Jean, vous avez une question?

#### Réduction du déficit touristique québécois

**M. Paquin:** Oui. Je regardais à la section 43 où on donne la ventilation annuelle du déficit touristique québécois depuis les cinq dernières années. On voit, effectivement, que le solde est rendu à 560 000 000 \$. Il est parti de 1 194 000 000 \$ en 1992, c'est ça? Alors, donc, il y a eu une forte amélioration de ce côté-là. Moi, j'ai quelques questions à cet égard-là. Notamment, est-ce que les prévisions que vous avez... Parce que c'est marqué «non disponible» en 1996, forcément, mais vous n'aviez pas de prévisions à cet égard-là? Est-ce que vous pensez que cette tendance-là va se maintenir?

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la ministre, oui, oui, faites donc.

**Mme Dionne-Marsolais:** Oui. Il y a un certain nombre de raisons qui, effectivement, sont responsables de la réduction de ce déficit. J'ai d'ailleurs une note ici qui date de la fin mars et qui dit — et ça, c'est intéressant — que le solde du compte des voyages du Québec, au chapitre du tourisme international, est positif au troisième trimestre de 1995, alors qu'il est négatif au cours des trois autres trimestres. Alors, c'est au cours du premier trimestre qu'il a le plus d'ampleur, alors

qu'il représente 65 % du déficit. Ça s'explique par les voyages des Québécois à l'extérieur au moment où c'est froid.

Mais ce que l'on constate pour 1995 et ce qui risque aussi, je dirais, de se passer en 1996, c'est que les voyages effectués au Québec par les touristes québécois et, donc, leurs dépenses aussi augmentent en 1995. Et on s'attend aussi à ce qu'ils augmentent en 1996, d'une part, à cause de la valeur de la devise canadienne par rapport au marché traditionnel des Québécois qui veulent voyager hors Québec. Les prévisions d'ailleurs du nombre de touristes au Québec pour 1996 en provenance de tous les marchés sont à la hausse. Donc, si c'est à la hausse, on peut croire que le déficit, le solde sera à la baisse aussi en 1996, sans s'aventurer toutefois sur l'envergure.

**M. Paquin:** Ma sous-question à cet égard-là, c'est que, forcément, il faut évaluer le montant dépensé par les Québécois à l'étranger pour savoir l'ampleur de la sortie de fonds et on peut avoir des données plus précises sur les revenus en provenance de touristes de l'étranger parce qu'on sait combien ils dépensent ici. De quelle façon vous établissez le montant qui correspond ou de quelle façon sont faits les estimés ou les évaluations des sommes dépensées par des Québécois à l'étranger? Parce que la validité des résultats est dépendante de cette estimation.

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la ministre.

**Mme Dionne-Marsolais:** Oui. En fait, ce que vous nous demandez, c'est: Qu'est-ce qu'on utilise? On utilise les enquêtes de Statistique Canada; certaines enquêtes, aussi, faites par Tourisme Québec; on utilise aussi les informations des centres de renseignements, comme le Centre Info Tourisme à Montréal, et les grandes enquêtes au chapitre du tourisme international qui sont faites à travers le Canada, notamment le Conference Board, qui est un des organismes de recherche qui est très actif au niveau touristique. C'est comme ça d'ailleurs qu'on peut comparer nos résultats avec ceux des provinces voisines.

C'est comme ça d'ailleurs qu'on a constaté que le Québec avait eu une augmentation, la plus forte par rapport à ses concurrents en territoire canadien, par rapport aux touristes en provenance des États-Unis, ce qui n'est pas négligeable, et ça, pour 1995, en pleine année référendaire. Il faut donc comprendre que le fait français qu'ils ont découvert sur CNN pendant 48 heures les a fascinés au point qu'ils sont venus au Québec. Ça fait partie de nos sondages et des études qui sont faites soit par Statistique Canada, le Conference Board ou nos propres services de renseignements.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, madame. Vraiment, une toute petite, petite dernière question, M. le député de Saint-Jean.

● (21 h 10) ●

## Frais de déplacement

**M. Paquin:** Bien, c'est dans la même lancée, là, et ça fait le lien aussi avec la question précédente de la députée de Marie-Victorin. Forcément, à ce moment-là, vos outils de promotion ont contribué à faire en sorte que ce solde-là s'améliore sur les années actuelles. Mais il y a un corollaire à ça, c'est qu'il n'y a pas seulement les revues qui circulent; il y a aussi du personnel, voire la ministre, qui circule.

Je regardais, là: dans la section 9.2, notamment, on voit des frais de transport pour la Société du Centre des congrès de Québec, mais on en voit ailleurs aussi, des frais de déplacement, des frais de séjour, de démarchage. Il y en a pour les États-Unis: New York, Boston, Rochester. Je pense que, bon, c'est vrai qu'il y a un investissement, puisqu'on voit qu'il y a des rentrées, là. Donc, je concède cette partie-là. Il y a des rentrées, elles sont intéressantes, mais je voudrais que vous qualifiez un peu, là, les sommes qui sont investies et que vous donniez une appréciation des rendements des différentes missions; je pense, entre autres, à New York, Boston, Rochester, là.

**Mme Dionne-Marsolais:** Oui, d'abord, il y a deux raisons pour lesquelles, l'année passée, on s'est promené beaucoup. La première, c'est, justement en réponse à la question du député, tout à l'heure, par rapport à la mise sur pied de la Société du tourisme où nous avons des informations contraires. Donc, on a voulu aller rencontrer toutes les associations touristiques à l'occasion de leur réunion annuelle, de leur assemblée annuelle, généralement, pour valider avec elles leur opinion sur Tourisme Québec, une société de tourisme ou une autre forme d'organisme. Et, donc, on a rencontré tout le monde à ce niveau-là, à travers tout le Québec.

Deuxièmement, un des objectifs... Actuellement, le Québec — et on l'a vu durant l'été 1995 — n'a pas de difficulté l'été. Nous avons beaucoup de facilité; dans des conditions de marketing normales, les touristes aiment le Québec l'été, le connaissent l'été. Par contre, le tourisme d'hiver est beaucoup moins connu, surtout aux États-Unis. Alors, nous avons entrepris, à l'automne 1995, une tournée qui avait deux objectifs: d'une part, profiter de la notoriété que le Québec avait eu sur CNN... Parce que c'est vrai, pendant 48 heures, à l'occasion du référendum, tout le monde avait découvert ce petit coin d'Amérique française — je n'ai pas dit le foyer, mais j'ai dit le petit coin — et, donc, aussi, au lendemain, avait découvert que ce peuple-là, hautement démocratique, continuait ses affaires dans le respect du vote populaire.

Donc, nous avons eu des demandes d'aller présenter — et on a trouvé que c'était une bonne occasion — notre promotion d'hiver. Et nous avons fait, à cette occasion-là, une expérience-pilote qui avait été préparée par l'équipe de Tourisme Québec avec des partenaires, notamment l'American Automobile Association.

Alors, «Triple A», pour ceux qui la connaissent, c'est une des associations les plus puissantes aux États-Unis. Et nous avons fait avec eux, à New York, à Boston et à Rochester, des promotions conjointes pour faire la promotion du tourisme hivernal au Québec, à travers toutes les régions du Québec.

Encore là, nous avons lancé une brochure avec un certain nombre de forfaits. C'était une expérience qui a été faite conjointement avec évidemment des stations de ski et des régions qui avaient à offrir un produit de motoneige, en particulier, ou de traîneau à chiens. Ça a été une réussite extraordinaire, à tel point que les chiffres d'ailleurs du tourisme de cet hiver, en décembre, janvier, les prévisions nous indiquent que ça a été très efficace. À tel point que, cet été, nous avons le partenaire de «Triple A», qui est le CAA au Canada et au Québec, qui nous a offert un partenariat, aussi, pour notre promotion de l'été. Donc, ce type d'activité de promotion est très important.

D'autre part, on a aussi pu, à cette occasion-là, faire des rencontres médiatiques avec la presse spécialisée pour justement présenter nos produits d'hiver de façon un peu particulière. Alors, on est allés avec l'ensemble... Une douzaine de représentants de l'industrie m'ont accompagnée dans cette tournée-là et sont revenus très enchantés des résultats.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, Mme la ministre. J'accueillerai d'autres interventions, M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** Je suis content que ce soit à mon tour, M. le Président, merci.

**Le Président (M. Kieffer):** M. le député de Papineau, je vous ferai remarquer que vous avez été largement favorisé dans la première heure, n'avez aucune crainte.

**M. MacMillan:** Oh! C'est beau, ça!

**Le Président (M. Kieffer):** Merci.

**M. MacMillan:** L'année dernière, madame... M. le Président... «C'est-u» fatigant, cette affaire-là! Il faudrait changer ça.

**Le Président (M. Kieffer):** Il y a une réforme parlementaire en cours, M. le député de Papineau; vous pourriez toujours vous y intéresser.

#### Bureau du tourisme à Paris

**M. MacMillan:** Je suis au courant, oui. Il est venu, au Québec, 400 000 touristes, je pense — vous allez me voir venir, là, sûrement — qui ont dépensé au-delà de 1 000 \$ sur place, qui ont laissé des retombées de 400 000 000 \$ au Québec. Vous et moi et M. le président surtout, on a vu, en fin de semaine, qu'on a parlé de la

fermeture du bureau du tourisme à Paris. Je me rappelle d'avoir discuté avec des gens qui s'occupaient ou qui s'occupent toujours du tourisme. D'ailleurs, M. Parizeau avait été à Paris, à un moment donné, dans une de ses visites peut-être pas annuelles, mais régulières à Paris, et avait dit aux gens du bureau du tourisme à Paris qu'il était regrettable qu'il n'y ait pas de vitrine comme les 70 autres offices du tourisme qui existent en France. On sait qu'il y a une compétition, beaucoup en France, et que les Français voyagent beaucoup.

Je me rappelle que des gens encore de chez nous, l'an passé, pour le tourisme, avaient été sur les Champs-Élysées avec une motoneige. Je ne sais pas si vous en avez entendu parler, là. La ferme Caron, chez nous, par avion — je ne sais pas, peut-être que les gens à l'arrière sont au courant — avait été à Paris avec un skidoo, dans mon langage à moi, là, puis ils avaient été sur les Champs-Élysées. En tout cas, ça avait fait un vrai show. Vous pouvez vous imaginer un skidoo sur les Champs-Élysées, à côté du McDonald's ou du restaurant, là — j'oublie son nom — en tout cas...

**Une voix:** MacMillan?

**M. MacMillan:** Non. McDonald's, j'ai dit.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. MacMillan:** C'est bien de valeur, c'est pas à moi.

Parlez-moi donc, Mme la ministre, de cet article-là qui dit que bientôt on fermerait le bureau de l'office du tourisme du Québec. Puis, là, je vous demande: S'il vous plaît, Mme la ministre, je ne voudrais pas avoir un discours d'une demi-heure; j'aimerais qu'on puisse en discuter honnêtement, là, si c'est vrai pour commencer. C'est oui ou non que ça va fermer? M. le Président, je m'excuse, encore une fois.

**Le Président (M. Kieffer):** Bon, écoutez, M. le député de Papineau, je peux compatir avec vous, mais la règle est très claire.

**M. MacMillan:** Oui, je le sais.

**Le Président (M. Kieffer):** La ministre a 20 minutes...

**M. MacMillan:** Oui, oui, oui.

**Le Président (M. Kieffer):** ...pour chacune de ses réponses.

**M. MacMillan:** Oui, oui. Ça fait deux fois que tu me le dis.

**Le Président (M. Kieffer):** Je reconnais vos demandes, vos supplications, mais Mme la ministre est libre...

**M. MacMillan:** Oui, oui.

**Le Président (M. Kieffer):** ...de s'exprimer de la façon qu'elle l'entend.

**M. MacMillan:** Je ne suis pas obligé d'être d'accord avec vous, par exemple.

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la ministre.

**Mme Dionne-Marsolais:** D'abord, merci, M. le Président, et je remercie M. le député de Papineau de sa question parce qu'elle est très importante. Comme je l'ai dit au début, là, les Français, c'est notre deuxième marché touristique. Et c'est une clientèle, donc, la plus nombreuse de loin, la plus lucrative et de loin. Le Québec est une destination qui est préférée des Français. Et ce phénomène-là, ça fait 10 ans que cet intérêt de la part des Français s'est manifesté.

Il n'est absolument pas question de fermer notre... de ne pas être présents sur le marché français. Et l'article auquel vous faites référence citait l'ancien conseiller touristique à Paris, qui, à l'époque où je l'avais même rencontré, avait lui-même indiqué que l'adresse sur Victor-Hugo n'était peut-être pas la meilleure adresse, d'une part, parce que c'était au deuxième étage, et le député l'a bien indiqué, M. Parizeau lui-même l'avait mentionné. Mais il n'est pas question de fermer notre activité touristique à Paris.

Ce dont il est question, c'est de modifier la façon dont nous rejoignons les Français pour correspondre aux nouvelles exigences du marché français — et nous pourrions en parler davantage si la chose intéresse le député — de la même façon qu'on le fait dans les marchés en croissance comme le Japon où nous venons de faire un changement au niveau de notre stratégie pour rejoindre nos clientèles parce que le marché a changé.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, Mme la ministre. Je reconnaitrai maintenant M. le député de Nicolet-Yamaska.

**M. MacMillan:** Je n'avais pas fini. Dans la même ligne, est-ce qu'on peut continuer?

**Le Président (M. Kieffer):** Je vous...

**M. MacMillan:** Je n'ai pas 20 minutes, moi aussi, à chaque question?

**Mme Dionne-Marsolais:** Je n'ai pas pris 20 minutes, là!

**Le Président (M. Kieffer):** M. le député, je vous rappellerai que le temps de parole des deux groupes doit être à peu près équitable et, si vous voulez, je peux faire sortir le minutage. Je vous le dis: Vous avez été favorisé depuis le début.

**M. MacMillan:** C'est parce qu'on coupe le sujet, là. Je n'avais pas fini, là.

**Le Président (M. Kieffer):** M. le député Nicolet-Yamaska n'y est pas. M. le député de Roberval et, ensuite de ça, je vous reviens, M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** Vous êtes bien aimable, M. le Président.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci.

**M. Laprise:** M. le Président, sans doute que le député de Papineau sera d'accord avec moi qu'on devrait permettre à la ministre de se promener à travers le monde, parce qu'elle vend très bien le Québec; je ne me tanne pas de l'entendre.

**M. MacMillan:** Je pourrais même y aller avec, si vous voulez.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

• (21 h 20) •

**M. Laprise:** Ça, je n'en doute pas. Ce serait doublement efficace.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Laprise:** Et, moi, personnellement, concernant le tourisme à Paris, j'ai participé à une mission, l'an dernier. On a été reçus à la Délégation par la commission touristique et on n'a pas été impressionnés, personne, de la façon dont ça se passait. Je suis parfaitement d'accord avec la ministre à savoir qu'il faut changer ça. Il faut changer cette image-là, définitivement. Il faut améliorer cette démarche-là avec des nouveaux moyens de communication, des moyens modernes. Et je crois que le partenariat, aussi, qui est organisé dans les régions pour susciter tout le dynamisme des régions va permettre à la province d'aller sur les grands marchés mondiaux et de vendre le Québec à la grandeur du monde. Puis je pense que vous le faites très bien, Mme la ministre.

#### Aide financière accordée à Air Canada

Maintenant, en termes de question, moi, j'en avais une financière. L'aide financière qui a été accordée à Air Canada, c'était quoi, au juste, le 103 000 \$ qui a été accordé?

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la ministre.

**Mme Dionne-Marsolais:** Ce que je peux dire... Quand je parlais, tout à l'heure, de partenaires de Tourisme Québec, Air Canada, sur certains marchés, est un de nos partenaires comme Air Transat, comme d'autres sociétés d'aviation. Ce sont des programmes

de promotion conjointe où nous apparions les fonds pour avoir un effet de levier plus grand et une plus grande publicité. Et, à ce moment-là, l'action que nous avons faite avec Air Canada témoigne bien d'un programme très efficace qui nous permet, pour chaque dollar que l'on investit en publicité, d'augmenter de deux ou trois fois, à l'occasion. Alors, nous avons des ententes sur les différents marchés, autant québécois, américain qu'outre-mer, et c'est une façon pour nous d'aller chercher plus de fonds pour la promotion. Et la campagne, en particulier, le 100 000 \$ dont vous parlez, c'était une campagne de publicité d'affichage sur le marché français, l'an passé, en 1995.

**M. Laprise:** Un peu comme les ATR le font avec les organismes de la région, les activités se font au niveau de la province avec des grands partenaires provinciaux.

**Mme Dionne-Marsolais:** C'est ça, avec des partenaires plus gros. Et, donc, comme Air Canada est un transporteur aérien entre la France et le Québec, nous avons développé, l'année passée, avec eux cette campagne promotionnelle, de publicité, d'affiches, là — je ne sais pas comment on appelle ça — de tableaux publicitaires pour justement faire la promotion de la destination.

**M. Laprise:** Merci.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, Mme la ministre. M. le député de Papineau.

#### Bureau du tourisme à Paris (suite)

**M. MacMillan:** Merci, M. le Président. Je reviens au bureau du tourisme à Paris, M. le Président. Vous n'avez pas vraiment répondu. Est-ce que vous fermez, oui ou non?

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la ministre, la question est très claire.

**Mme Dionne-Marsolais:** Il n'est pas question de ne pas avoir d'activités touristiques à Paris.

**M. MacMillan:** Vous avez fini?

**Le Président (M. Kieffer):** Est-ce que vous avez terminé, Mme la ministre? Oui.

**Mme Dionne-Marsolais:** Oui.

**Le Président (M. Kieffer):** M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** Est-ce que vous fermez le bureau du tourisme? Déménagez-vous à l'ambassade du Canada?

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. MacMillan:** Vous faites quoi, là? De quelle nouvelle façon? Vous m'avez répondu, Mme la ministre, M. le Président... C'est fatigant, ça!

**Le Président (M. Kieffer):** C'est la règle, M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** Je le sais, je le sais. Vous m'avez répondu que... C'est quoi, ces nouvelles façons là? Cette nouvelle façon-là, «c'est-u» de fermer le bureau...

**Mme Dionne-Marsolais:** Non.

**M. MacMillan:** ...puis que ça va être la maison du Québec avec le nouveau représentant qui est là et on me dit que son bureau est déjà trop petit? C'est quoi? Est-ce qu'on va déménager, pour se servir des mots de M. Parizeau, la vitrine ailleurs? Est-ce qu'on va aller rejoindre les 70 autres offices du tourisme pour continuer à inciter les Français et les Françaises à venir nous voir au Canada, au Québec? Vous ne m'avez pas répondu. Oui ou non, M. le Président? Vous n'écoutez pas toujours.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Le Président (M. Kieffer):** Pas toujours, M. le député, mais c'est pour le mieux-être de la commission, croyez-moi. Mme la ministre.

**M. MacMillan:** C'est pareil comme un vieux record, son affaire.

**Mme Dionne-Marsolais:** D'abord, je veux faire une correction tout de suite, là. Nous n'avons pas un bureau touristique à Paris; nous avons une Délégation générale du Québec à Paris où se trouve un conseiller touristique et une équipe de support. Actuellement, nous sommes à revoir, dans le cadre de toute la réaffectation de nos ressources à l'étranger, toutes nos activités. C'était ça d'ailleurs, le commentaire du premier ministre à l'époque. Donc, il n'est pas question de fermer un bureau qu'on n'a pas. Il y a une activité de promotion touristique, et nous sommes à revoir la façon dont on devrait la fournir.

**Le Président (M. Kieffer):** M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** J'ai une découpe de presse, ici, qui dit que, de 1991 à 1995, M. Gilles Houde fut le directeur de l'office du tourisme du Québec à Paris. Est-ce qu'on ferme le bureau, madame? Dites-le-moi. Si c'est oui, bien, on va s'organiser en sacrifice pour en parler plus longtemps. Mais, là, vous êtes sur la même glace que moi, vous patinez pas mal. Vous ne voulez pas me dire carrément si oui... S'il y a des changements, de quelle façon on va les faire? M. le Président,

de quelle façon on va continuer et inciter à faire de la promotion qui, à date... Et, vous l'avez dit vous-même, depuis 10 ans, il y a eu une augmentation énorme des Français qui visitent le Canada et le Québec. Et on doit vous dire qu'à cette maison ou à l'office du tourisme du Québec à Paris il y a eu 50 000 actes professionnels sur la rue, 4, Victor-Hugo, office du tourisme — dans mes notes — aux gens à qui j'ai parlé qui ont visité le bureau ou qui ont téléphoné, et qu'il y a eu des accueils ou des renseignements. Mais vous ne m'avez vraiment pas répondu; je suis découragé un petit peu. C'est oui ou non?

**Le Président (M. Kieffer):** M. le député de Papineau...

**M. MacMillan:** M. le Président...

**Le Président (M. Kieffer):** Oui?

**M. MacMillan:** ...c'est oui ou non?

**Le Président (M. Kieffer):** Écoutez, la ministre doit répondre aux questions. Ça ne signifie pas, pour autant, qu'elle doit répondre de la façon que vous voudriez qu'elle réponde. Mais ça, c'est très clair: la ministre est tenue de répondre aux questions. Vous pouvez répéter la question cinq fois ou 10 fois, si la ministre vous revient toujours avec la même réponse, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise d'autre que: C'est la réponse de la ministre? Et, à ce moment-là, vous perdez votre temps, de toute façon.

**M. MacMillan:** Je ne perds pas mon temps, mais je ne voudrais pas que ce soit comme à une période de questions et que ce soit M. Landry qui serait obligé de venir répondre. Je veux savoir si la maison va continuer, oui ou non. Je ne veux pas faire perdre le temps de personne.

**Le Président (M. Kieffer):** Elle vous a répondu, mais je vais encore une fois demander à la ministre de répondre, mais en me disant que, si vous n'êtes pas satisfait, peut-être que vous pourriez passer à une autre question. Mme la ministre.

**Mme Dionne-Marsolais:** M. le Président, il y a...

**M. MacMillan:** Excusez, madame. Je m'excuse, mais c'est moi qui vais décider des questions qui vont être posées sur mon côté, M. le Président, là.

**Le Président (M. Kieffer):** Oui, oui, oui, je vous laisse toute liberté. C'est, tout simplement, un conseil d'ami que je vous donnais, M. le député.

**M. MacMillan:** Bien, je ne le prends pas, votre conseil.

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la ministre.

**Mme Dionne-Marsolais:** M. le Président, je ne sais pas si le député de Papineau a déjà visité la Délégation du Québec à Paris ou la Délégation du Québec à New York, ou même au Japon. Sur chacun de ces marchés, la délégation s'appelle différemment. En France, on l'appelle la Délégation du Québec à Paris; à New York, c'est «the Québec Government House» et au Japon, c'est l'expression japonaise pour la maison du gouvernement du Québec à Tokyo. Dans ce contexte-là, quand on parle de l'activité touristique, que ce soit à Paris, que ce soit à Tokyo, que ce soit à New York, les bureaux ou les offices sont des appellations que les conseillers se définissent sur leur carte d'affaires pour répondre à leur perception des conditions du marché local. Donc, ce que nous avons à Paris, c'est une activité touristique à partir de la Délégation du Québec.

Ce que, le 27 mars dernier, le gouvernement du Québec annonçait, c'est une révision complète de ses activités de représentation à l'étranger. Et, dans ce contexte-là, M. le Président, je suis à étudier, avec le ministère des Relations internationales et avec mes collaborateurs de Tourisme Québec, les façons les plus efficaces pour assurer la promotion, l'information et le service à notre clientèle française en fonction de son évolution et en fonction de nos capacités. Et je rappelle au député de Papineau qu'en 1994 le précédent gouvernement avait même annoncé la fermeture de ses services de renseignements touristiques à l'étranger en proposant une ligne 800 sur les marchés étrangers. Alors, ce n'est pas d'hier qu'il y a des réflexions sur la façon de servir les marchés étrangers en fonction des besoins de ces marchés-là, et c'est ce que nous faisons.

Les scénarios ne sont pas décidés, en ce moment, M. le député, et, dans ce contexte-là, M. le Président, je ne peux pas donner plus d'informations parce que cet exercice de réflexion, d'analyse et de comparaison est en cours dans tous les bureaux que nous avons à travers tous le réseau des délégations du Québec à l'étranger.

● (21 h 30) ●

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, Mme la ministre. M. le député de Papineau, toujours.

**M. MacMillan:** Si, en 1994, on avait réfléchi en mettant une ligne 1-800, comme vous dites... Ce n'est pas le cas, ça n'a pas été fait. Appelez ça comme vous voulez, le bureau de tourisme, comme vous voulez, là, il faut quand même... Je veux juste signaler, sans en faire une question, M. le Président, l'importance de cette maison ou de ce bureau-là, ou de l'office avec les informations pour rejoindre les Français, si vous voulez. Vous avez mentionné tantôt: Il faut modifier la façon de rejoindre, M. le Président, les Français. Est-ce que la décision... Et, si je sais lire entre les lignes, la décision est probablement prise. Les informations que nous avons, c'est ça.

J'aimerais entendre de quelle autre manière vous allez le faire, avec qui vous allez devenir partenaire.

Vous vous êtes servi beaucoup de «partenariats» dans votre intervention, au début. Avec qui on va travailler à Paris ou dans le reste de la France? On nous a dit qu'il y a 12 salons pendant l'année, en France, que les gens qui travaillent au bureau, à l'office ou à la Délégation visitent pour vendre le Québec et le Canada. Alors, on va faire quoi pour continuer ce service-là qui a donné des résultats d'au minimum 400 000 000 \$ par année, M. le Président?

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, M. le député. Mme la ministre.

**Mme Dionne-Marsolais:** Oui. D'abord, M. le Président, je tiens à informer le député de Papineau que, en 1994, nous avons, de fait, fermé le service des renseignements à la Délégation générale du Québec à New York, notre plus grand marché, et nous l'avons remplacé par une ligne 800 qui arrive directement au Québec, M. le Président. Et c'est depuis les bureaux de Tourisme Québec à Montréal et à Québec que les informations sont transmises. Je tiens d'ailleurs à dire ici qu'en 1996 les télécommunications, pour ne pas dire les technologies de l'information, nous permettent de répondre à certaines demandes très efficacement à partir du réseau des télécommunications québécois ou autre.

Il n'est pas question de déménager les services d'information touristique à l'ambassade. Il n'en est pas question, M. le Président. À l'ambassade du Canada en plus, oui. Ce que nous faisons sur l'ensemble de nos activités touristiques, surtout... On parlait tout à l'heure de 400 000 touristes français qui viennent au Québec. J'ai dit, tout à l'heure, que les touristes français venaient une première fois en groupe. D'ailleurs, nous avons une gamme de partenaires à ce niveau-là. Mais, quand ils reviennent une deuxième fois, ils viennent généralement seuls. Et, donc, c'est tout une autre façon d'acheter leur voyage et même de le préparer et de s'informer.

Or, ce que nous faisons actuellement, c'est une évaluation de ce marché-là avec nos partenaires sur le marché français. Tantôt, j'ai parlé d'Air Canada; on peut parler d'Air Transat, on peut parler de Nouvelle Frontière. Nous avons, en ce moment, des partenaires sur le marché français de grande qualité et très intéressés, eux aussi, à vendre le Québec. Alors, ce que nous faisons, c'est évaluer quelle est la meilleure façon pour nous de rejoindre le touriste français pour qu'il choisisse et achète son voyage au Québec. Et, quand le travail sera terminé, comme je l'ai dit tout à l'heure, en collaboration avec le ministère des Relations internationales, qui a une délégation à Paris, nous allons être en mesure d'annoncer nos décisions. Mais, pour l'instant, nous sommes à l'évaluation des scénarios, et je ne suis pas en mesure de dire, parce que je ne le sais pas... Cette évaluation-là n'est pas terminée.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, Mme la ministre. M. le député de Saint-Jean.

### Véhicules fournis par le ministère

**M. Paquin:** Alors, moi, j'ai une question concernant les utilisations d'automobiles. Il y a, par exemple, à la Société du Centre des congrès de Québec, deux automobiles: une au président-directeur général et une au vice-président des opérations. Moi, c'est une curiosité que je me pose. C'est quoi, la politique au ministère concernant les véhicules payés? En fait, j'aurais pu poser la question: Est-ce normal qu'un vice-président aux opérations ait un véhicule payé? Est-ce que c'est dans les pratiques?

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la ministre.

**M. Paquin:** À la section 10.1.

**Mme Dionne-Marsolais:** Alors, M. le Président, si vous me permettez, je vais demander au représentant du Centre des congrès de Québec de nous faire part de la politique en cette matière, M. Vachon.

**Le Président (M. Kieffer):** Est-ce qu'il y a consentement des deux côtés de la Chambre?

**Une voix:** Avec plaisir.

**Le Président (M. Kieffer):** Alors, M. Vachon, à vous la parole

**M. Vachon (Miville):** M. le Président, en réponse à cette question, je voudrais noter que je suis en fonction à la Société du Centre des congrès de Québec suite à un transfert de contrat que j'avais avec la Société immobilière du Québec. Et l'automobile que j'ai, de fonction, c'est un transfert de conditions de travail que j'avais à la Société immobilière du Québec. C'est l'exécution de la fin de ce contrat-là où les vice-présidents de la Société immobilière du Québec avaient tous des automobiles fournies.

**M. Paquin:** Est-ce que dans le ministère il y a d'autres endroits où il y a des automobiles fournies?

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la ministre, oui.

**Mme Dionne-Marsolais:** Oui, au ministère, nous avons deux véhicules, je pense, fournis aux messagers, puisque nous sommes un ministère qui a beaucoup de documents à envoyer et de messagerie à travers tout le Québec. Nous avons deux véhicules, je pense.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, Mme la ministre.

**Mme Vermette:** Par rapport...

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la députée de Marie-Victorin...

**Mme Vermette:** Non, mais c'était là-dessus. C'est correct.

**Le Président (M. Kieffer):** ...un droit de parole, ça se demande.

**Mme Vermette:** Oui, M. le Président.

**Le Président (M. Kieffer):** Bon, en complément, sur cette question spécifique?

**Mme Vermette:** Oui, c'est ça.

**Le Président (M. Kieffer):** Très courte. Alors, allez-y.

**Mme Vermette:** Oui, M. le Président. Ma question s'adresse à Mme la ministre: Est-ce que vous allez perpétuer cette politique, bon, même une fois que le contrat de M. Vachon... Je ne sais pas quand, il va être fini à un moment donné, j'imagine. Est-ce que, finalement, pour le vice-président qui sera au Centre des congrès de Québec, ça fera partie de vos politiques ou si vous allez apporter des correctifs? Je sais qu'on est dans les compressions budgétaires, puis qu'on cherche tous des moyens. Ce n'est pas ça qui va faire la différence, là, effectivement, mais...

**Le Président (M. Kieffer):** Très courte, Mme la députée.

**Mme Vermette:** C'était ça.

**Mme Dionne-Marsolais:** Pour l'information des membres de la commission, vous savez qu'il y a un groupe de travail actuellement qui est à l'oeuvre entre l'Office du tourisme et des congrès de Québec et le Centre des congrès de Québec pour le transfert du Centre des congrès de Québec à un organisme régional au niveau de sa gestion. Or, dans ce contexte-là, ce serait à ce nouvel organisme à décider des politiques au niveau du Centre des congrès. Nous resterions responsables de l'actif et des obligations liées à l'actif du Centre des congrès.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, Mme la ministre. M. le député de Roberval.

**M. MacMillan:** Est-ce qu'il n'y a pas un rôle d'alternance, M. le Président? Vous avez l'air à connaître votre job pas mal.

**Le Président (M. Kieffer):** M. le député de Papineau, je regarde le temps. En fait, j'essaie — et je vais être très franc avec vous, là, et le plus honnête possible — de m'assurer à peu près d'une équité. Je vous ai laissé tantôt un bloc de 25 minutes et je n'ai pas eu de problèmes; c'était très correct. À date, les questions ont été assez courtes. Faites-moi confiance, faites-moi confiance, je ne vous magane pas.

**M. MacMillan:** Non, j'ai pas de problème, mais ne prenez pas tout le temps à me répondre, parce que je vais perdre du temps, moi.

**Le Président (M. Kieffer):** Ha, ha, ha!

**M. MacMillan:** Allez-y.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci. Alors, M. le député de Roberval.

### Développement du marché français

**M. Laprise:** Une simple question, Mme la ministre. Vous prévoyez mettre 2 000 000 \$ supplémentaires dans la promotion et le développement. Sans doute qu'il y en aura un peu pour les Français, de cette promotion-là, mais c'est bien clair qu'on ne peut pas... Je pense que, peu importe la transformation qu'on va donner à notre office du tourisme ou notre bureau touristique à Paris, on ne peut pas en mettre moins. Il faut en mettre plus, mais mieux et peut-être plus efficacement. Je pense que c'est ça qu'il faut viser.

**Le Président (M. Kieffer):** Alors, Mme la ministre.

**Mme Dionne-Marsolais:** Oui, M. le Président. Et je pense que c'est une très bonne question, parce que c'est comme ça qu'il faut la poser. L'objectif...

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Mme Dionne-Marsolais:** Non, mais ce n'est pas une blague, là. L'objectif que nous avons et les chiffres que le député de Roberval donne sont justes. On a augmenté nos activités de promotion et, dans le même contexte, nous devons réaffecter nos ressources à l'étranger dans le cadre des activités de nos délégations du Québec à l'étranger. Donc, il faut se poser la question sur: compte tenu du fait que le positionnement du Québec sur le marché français est bien établi, maintenant il nous faut trouver la meilleure façon d'augmenter les achats, de la part des touristes français, de forfaits au Québec. Et c'est cette réflexion-là qui est en cours pour définir la meilleure façon de les rejoindre.

• (21 h 40) •

Et, quand on parle de redéfinir nos façons de servir la clientèle, on parle de toute la réingénierie de notre approche par rapport aux partenaires qui sont, sur le marché français, des expéditifs — dans notre jargon, là, on appelle comme ça des gens qui envoient des Français ici — et, au Québec, des gens qui reçoivent des Français-là. Alors, tout cet effort-là s'intègre dans une vision du développement du marché français et les décisions que nous allons prendre quant aux services d'accueil, de renseignements, de promotion, de publicité, toute cette activité-là s'inscrit dans la dynamique réelle du nouveau marché français, parce que, en 1985, on

avait 85 000 Français. Aujourd'hui, on en a 400 000. Il faut donc développer des façons de les rejoindre de la façon la plus efficace pour eux et pour notre industrie touristique.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, Mme la ministre. Alors, dans le respect du principe de l'alternance, M. le député de Papineau, je vous cède la parole pour une question. À vous la parole.

#### **Manque de capital de risque pour l'industrie touristique**

**M. MacMillan:** Quatre, cinq pour un, ça va bien. J'aimerais changer de sujet, M. le Président. Un peu de déformation professionnelle, dans le sens de mes à-côtés de député. Ça fait, je ne sais pas, une vingtaine d'années que, dans un commerce d'hôtel, etc., et les gens qui sont dans ces commerces-là, la restauration, le camping, les hôtels, même les agences de voyages, ont un problème de capital de risque, beaucoup. Exemple, il y a des programmes qui existent qu'on a mis, nous, le gouvernement antérieur, que vous avez continués avec le développement régional qui probablement va devenir seulement une enveloppe, mais qui va être là, les programmes du Fonds d'investissement régional, le FAE pour les manufactures. Mais, dans le secteur hôtelier, restaurant, ski de fond, petite pente de ski, comme on a dans plusieurs de nos comtés, il n'y a vraiment pas de programme d'aide. Il y a eu le plan Paillé que je dois dire parce que chez nous... Je salue le député de — j'ai oublié le nom — Prévost. Merci.

On n'a vraiment pas de programme, de montants... Ce n'est pas juste des montants de fonds de roulement que je veux parler; c'est d'amélioration pour ces gens-là dans ce milieu-là. C'est toujours une bataille, M. le Président, de rencontrer ces banquiers, pour ne pas dire d'autres choses. C'est une bataille à chaque fois. Même si les bilans montrent une rentabilité de 10, 15 ans, 20 ans, c'est la bataille. Tu mentionnes restaurant, tu mentionnes hôtel, c'est non en partant. Il n'y a aucun capital de risque qui existe dans les banques, dans le système bancaire du Québec et du Canada pour aider ces gens-là, puis c'est des créateurs d'emplois, tout le monde le sait. Dans des régions comme chez nous, c'est des créateurs d'emplois, et il n'y a aucune chance de ces gens-là. C'est une bataille énorme pour avoir même 5 000 \$, sacrifiée! sans exagérer, là.

Il doit y avoir un moyen car le gouvernement actuel et même celui qui était là avant, ils ne l'ont pas fait. Et, moi, je l'ai mentionné souvent dans des rencontres, dans nos régions, le CRD, on a... Et là je ne voudrais pas qu'on tombe dans les fonds de solidarité. C'est la même maudite affaire. C'est non à tout le monde pareil. Ça ne change absolument rien. Il n'y a pas de capital de risque pour ces gens-là du côté du tourisme.

M. le Président, par votre entremise, Mme la ministre, s'il vous plaît, est-ce que vous avez l'intention ou est-ce que les gens du ministère, ou est-ce que

l'agence va se pencher pour avoir des programmes, avoir du capital de risque pour ces gens-là qui ont des idées de création d'emplois? Je pense que le résultat que tout le monde veut, c'est qu'on ait la chance aussi de créer des emplois. Dieu sait qu'on en a besoin dans toutes les régions, mais il n'y a pas de programme sur la table pour aider ces gens-là, ces personnes-là qui ont investi de famille en famille. Je pourrais mentionner des familles complètes, la même famille que tantôt, qui ont investi au Lac-des-Plages.

C'est parce que c'est une bataille à chaque fois pour avoir 10 000 \$ ou 20 000 \$ pour améliorer leur affaire. C'est des gens qui sont en affaires depuis 55 ans. Ce n'est pas des gens qui sont riches, mais, quand même, ils ont... Oui, et ils nous amènent beaucoup de Français justement pour la motoneige l'hiver. Alors, est-ce qu'il y a des programmes, M. le Président, pour bientôt? Sinon, est-ce que l'agence future, par l'entremise de Mme Daoust, avec les régions, les ATR, pourrait avoir du capital de risque pour ces gens-là?

**Le Président (M. Kieffer):** Vous avez terminé, M. le député, oui? Très pertinente, votre question, permettez-moi de le souligner. Mme la ministre.

**M. MacMillan:** Comme toutes les autres.

**Mme Dionne-Marsolais:** M. le Président, je dois dire que je suis très contente de cette question-là, parce que je suis particulièrement sensible à la problématique du financement du secteur touristique et d'ailleurs... Ça peut être un peu long, ma réponse.

**M. MacMillan:** Allez-y, je vous écoute.

**Mme Dionne-Marsolais:** J'allais dire: Elle apporte une valeur ajoutée à la discussion.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Mme Dionne-Marsolais:** Je crois qu'elle peut être utile et qu'elle va aider la compréhension et la réflexion future.

D'abord, l'agence ou l'unité autonome de services dont nous parlons, ou Tourisme Québec, sa mission, c'est la promotion touristique et — on l'a dit aussi, un des axes, tout à l'heure — le développement, la sollicitation d'investissements. Comme cette unité est sous la responsabilité ministérielle du ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, aujourd'hui nous pouvons envisager la problématique du financement du secteur du tourisme dans sa globalité du financement d'une activité industrielle.

Le député de Papineau et les autres députés vont venir avec moi, parce qu'ils s'intéressent au tourisme, que c'est un secteur industriel mal connu et pas compris des institutions financières. Pour l'information de mes collègues, quand nous avons mis au point le plan de démarrage d'entreprises, le ministre de l'Industrie et

du Commerce de l'époque et moi-même avions rencontré les différents intervenants du capital de risque du Québec. Et nous savons qu'au Québec on a à peu près 45 % à 50 % du capital de risque qui existe disponible au Canada. Nous avons eu des discussions à cette époque-là pour justement s'assurer que le secteur tourisme serait inclus, et je dois vous dire que ça n'a pas été facile.

Et, quand j'ai posé la question aux financiers, ils me décriaient l'industrie touristique d'il y a 25 ans, une industrie qui n'était pas structurée, comme si la technologie n'existait pas dans l'industrie touristique. Et c'est à force d'exemples — on les a amenés voir des hôtels, des installations touristiques pour leur démontrer que l'industrie touristique était une industrie importante — et c'est en donnant des références comme, tout à l'heure, quand je disais: C'est le sixième secteur d'exportation du Québec, c'est quand on commence à donner l'envergure des chiffres de l'emploi, des retombées économiques régionales du secteur touristique que l'on commence à intéresser des financiers.

Au Québec, il y a certaines régions qui ont la chance d'avoir des responsables des institutions bancaires intéressés par le tourisme et, donc, qui ont développé des façons de mesurer le risque dans ce secteur-là. J'ai eu des discussions avec eux et je dois vous dire que, comme ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce maintenant, j'ai un projet au niveau de toute l'approche et la concertation essentielle dans le domaine du financement de capital de risque, et le secteur du tourisme est un secteur important. Je vous dirais que, pour l'avenir du Québec, c'est un secteur qu'il faut baliser.

Il faut faire beaucoup d'éducation de nos financiers à ce niveau-là parce qu'ils ne connaissent pas le secteur, ils ne savent pas comment mesurer le risque de ce secteur-là. Ce n'est peut-être pas le seul secteur, mais disons que, dans ce secteur-là, c'est particulier. Mais, si on leur présente de leurs collègues qui, eux, le font bien dans certaines régions, à ce moment-là, ils développent une certaine compréhension. Et c'est un des objectifs que je me suis donnés, personnellement, moi, comme ministre de l'Industrie et du Commerce, de structurer une façon d'améliorer la concertation dans le secteur du capital de risque pour couvrir le financement et l'investissement dans le secteur touristique.

● (21 h 50) ●

Alors, je fais une différence. Quand je parle du secteur touristique, je parle vraiment du secteur touristique et je fais une petite nuance avec la restauration qui, elle, est particulière et n'est pas prévue d'ailleurs au niveau du plan de démarrage parce que — et l'Association des restaurateurs nous fait des démonstrations régulières; je suis certaine que certains d'entre vous qui ont une force de restauration dans leur comté sont sensibles ou sont sensibilisés à ça — il y a une offre, une surcapacité dans l'industrie de la restauration à travers tout le Québec, surtout dans certaines régions. Alors, le secteur de la restauration n'est pas en péril par rapport au financement. Mais, par contre, tout le reste de l'activité du secteur

touristique, que ce soit le financement d'activités sportives particulières, que ce soit le financement...

On parlait, tout à l'heure, du produit d'appel de la motoneige. Mais, pour développer une gamme de produits de la motoneige, il faut faire l'acquisition de ces motoneiges-là. Alors, c'est toute une structure de financement particulière et c'est très difficile. Et l'industrie, les associations touristiques régionales qui ont des intervenants plus agressifs que d'autres m'en ont fait part pendant toute l'année passée. Et c'est un projet concret que je voudrais réaliser. Évidemment, ce n'est jamais assez vite, mais, ça, c'est mon caractère. Mais ça s'en vient, et j'espère qu'au cours de cette année nous aurons réussi à structurer une approche vraiment constructive pour assurer le financement de l'industrie touristique. L'argent existe, il est disponible; il s'agit de montrer et de définir les façons de mesurer le risque dans ce secteur-là et de faire de la formation, en fait.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, Mme la ministre. M. le député de Yamaska.

**M. Morin (Nicolet-Yamaska):** Nicolet-Yamaska.

**Le Président (M. Kieffer):** Nicolet-Yamaska. Toutes mes excuses, M. le député!

**M. Morin (Nicolet-Yamaska):** C'est important.

**Mme Dionne-Marsolais:** Surtout en tourisme.

#### Dépenses dans le domaine de l'agrotourisme

**M. Morin (Nicolet-Yamaska):** Merci, M. le Président. J'aimerais vérifier avec Mme la ministre quelles sont ses politiques ou, vu qu'on est dans l'étude des crédits, quelles sont ses orientations au niveau des dépenses dans le domaine de l'agrotourisme, vu que j'habite un comté, que je suis député d'un comté où il y a beaucoup d'agriculture. Je vais vous donner un exemple. L'an passé, il y a eu une foire agroalimentaire dans mon comté, dans une toute petite paroisse, et, dans l'espace de trois jours, il est passé 60 000 personnes. Et il y avait aussi un kiosque agroalimentaire, tout près du pont de Trois-Rivières, là, ce qui attirait des touristes à travers le Québec, finalement, qui venaient acheter des produits maraichers qui sont produits dans la belle région de Nicolet-Yamaska. Quelles sont vos orientations au niveau budgétaire et au niveau des crédits vis-à-vis de l'agrotourisme?

**Le Président (M. Kieffer):** Mme la ministre.

**Mme Dionne-Marsolais:** Dans nos axes stratégiques, j'ai mentionné tout à l'heure le développement des alliances avec des partenaires non traditionnels. Et je pense que, dans tout le secteur — vous ne pouvez pas vraiment dire agrotouristique — agroalimentaire, il y a un potentiel très important d'alliances possibles. Et un

des avantages d'avoir une unité autonome de services, ça nous permet de collaborer avec d'autres ministères, notamment le ministère de l'Agriculture, pour consolider et développer ce produit-là.

Parce que, vous savez, au Québec, nous avons l'association des agriculteurs, qui est très cotée, qui travaille beaucoup avec nous pour assurer la qualité de l'activité touristique dans ce domaine-là. Et nous avons des projets, à cet égard-là, pour nous rapprocher et intégrer dans le développement, dans la promotion de notre gamme de produits touristiques toutes ces activités agrotouristiques parce que, effectivement, dans les régions agricoles, elles sont très importantes et ça fait partie des caractéristiques de ces régions-là. Alors, nous avons des bons échanges à ce niveau-là.

D'ailleurs, je parlais, tout à l'heure, de l'évolution des comités de produits. Bien, ça fait partie de cette réflexion-là aussi. Au fur et à mesure qu'on constate qu'il y a un nouveau produit en émergence, on essaie de — ah oui, c'est ça — le baliser et de le renforcer.

**Le Président (M. Kieffer):** C'est complet, Mme la ministre?

**Mme Dionne-Marsolais:** Oui, M. le Président.

**Le Président (M. Kieffer):** Alors, il nous reste encore quatre minutes approximativement, quatre minutes et demie avant 22 heures, sauf que nous n'aurons pas complété les deux heures. Alors, si vous me dites qu'il n'y a pas d'autres questions passé 22 heures, nous allons l'adopter. Sinon, j'aurai besoin du consentement de la commission pour aller jusqu'à 22 h 9. Mieux vaut tard que jamais.

**Une voix:** Ils vont sûrement donner le consentement pour aller jusqu'à 22 h 9.

**Le Président (M. Kieffer):** Alors, si vous voulez terminer à 22 heures, il y aurait encore de la place pour une question. Sinon, nous continuerons. M. le député, je veux savoir...

**M. MacMillan:** Moi, j'ai seulement deux, trois petites remarques finales avec questions, puis, pour moi, ce serait tout; à 22 heures, ça me va, moi.

**Le Président (M. Kieffer):** Ça vous va?

**M. MacMillan:** Oui, oui.

**Le Président (M. Kieffer):** Est-ce que le groupe parlementaire...

**M. MacMillan:** Je veux aller voir la fin de la «game» de hockey.

J'ai deux petites questions, avec une petite remarque à la fin, M. le Président.

**Le Président (M. Kieffer):** M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** On a demandé la liste du personnel du cabinet avec leurs salaires et fonctions, et on n'a pas eu la réponse à ça, là. Ça se fait dans tous les crédits. Il y a une liste qui est supposée être fournie des cabinets. On aimerait avoir la date de l'entrée en fonction, la date du départ, s'il y a lieu, le titre de la fonction, l'adresse, etc., la classification, juste nous la fournir quand vous aurez la chance, là.

#### Budget discrétionnaire

Et une petite question: Est-ce que, M. le Président, Mme la ministre a un budget discrétionnaire?

**Le Président (M. Kieffer):** Vous voulez juste savoir si la ministre a un budget discrétionnaire? Mme la ministre.

Alors, on vous a demandé, Mme la ministre, si vous aviez un budget discrétionnaire. C'est bien ça, M. le député?

**Mme Dionne-Marsolais:** Alors, dans le domaine touristique, M. le Président, nous avons un budget de promotion d'activités touristiques. Sur la question du budget discrétionnaire, parce que c'est son appellation, je vais demander à la sous-ministre de répondre là-dessus, parce que c'est particulier.

**Le Président (M. Kieffer):** Mme Daoust.

**Mme Daoust (Lucille):** Alors, M. le Président, par rapport à cette question-là, nous avons effectivement un programme qui s'appelle le Programme des attractions touristiques. Alors, si les crédits, effectivement, sont votés, nous aurons donc ce programme en vigueur. C'est un programme qui sert essentiellement à soutenir un certain nombre de projets touristiques qui sont à caractère, je dirais, quelque peu exceptionnel, dans le sens qu'ils ne cadrent pas tout à fait avec les normes que nous avons au niveau des programmes dits réguliers.

**M. MacMillan:** Et la dernière chose, c'est une remarque du 7 avril 1995, à l'étude des crédits de l'an passé, et j'aimerais la lire, M. le Président.

**Le Président (M. Kieffer):** Il vous reste encore une minute, M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** «L'existence du ministère du Tourisme s'avère cruciale pour tous les partenaires de l'industrie touristique québécoise et aussi pour le positionnement du Québec sur la scène internationale.» Mme Dionne-Marsolais. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, M. le député de Papineau. Mme la ministre, en conclusion.

**Mme Dionne-Marsolais:** Oui, M. le Président. Je dois rappeler au député que la responsabilité ministérielle du tourisme demeure et que le fait de constituer une unité autonome de services permet de répondre à une grosse préoccupation de l'industrie, qui est la flexibilité et la rapidité de réaction. Mais, quant au rayonnement et aux activités, le fait de regrouper ça avec le commerce extérieur et l'Industrie, le Commerce, la Science et la Technologie, cela permet une efficacité et un rayonnement complémentaires, M. le Président.

#### **Adoption des crédits**

**Le Président (M. Kieffer):** Merci, Mme la ministre. Alors, la période allouée à l'étude des crédits du secteur tourisme relevant de la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce étant terminée, je dois maintenant mettre le programme aux voix.

**Une voix:** Adopté.

**Le Président (M. Kieffer):** Est-ce que le programme 1... C'est bien ça, Mme Brouard, ou bien 4?

**La Secrétaire:** C'est l'élément 4, programme... C'est le programme 4, c'est ça.

**Le Président (M. Kieffer):** Pardon. Alors, est-ce que le programme 4, Promotion et développement du tourisme, est adopté?

**Une voix:** Adopté.

**Le Président (M. Kieffer):** Adopté sur division. Alors, la commission ayant accompli son mandat, j'ajourne les travaux jusqu'à demain, 10 heures. Merci beaucoup, messieurs dames.

*(Fin de la séance à 22 heures)*

